

DÉCEMBRE  
1979

N° 190

# LUMIERES DANS LA NUIT

22° ANNÉE  
LE N° 6 F

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



🌀 **Quelques réflexions sur  
l'impopolarité actuelle de  
l'hypothèse extra-terrestre.**  
→ page 5

🌀 **TV : Encore un débat  
ufologique  
escamoté.**  
→ page 7

🌀 **Ci-dessus** **LE DOLUS**  
Ile d'Oléron → page 20

🌀 **Enquêtes...  
Enquêtes...  
Enquêtes...**  
→ pages 9 à 29

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3	A la recherche de l'Inconnu
PAGE 5	Quelques réflexions sur l'impopularité actuelle de l'hypothèse Extra-terrestre.
PAGE 7	TV : encore un débat escamoté
PAGE 9	Phénomène observé le 26/10/78 dans le Gard.
PAGE 14	Dans la Haute Garonne.
PAGE 15	Observations, observations...
PAGE 16	Dans le Bas Rhin.
PAGE 18	Entre Bohain (Aisne) et Cambrai (Nord).
PAGE 20	Le Dolus (Ile d'Oléron).
PAGE 22	Pont Scorff (Morbihan).
PAGE 24	Enquête à Gamache (Somme).
PAGE 25	Rencontre du 3e type à Loretto (Argentine).
PAGE 27	JAPON : Rencontre avec mystérieux humanoïde.
PAGE 29	Le dernier cas (douteux) de C.E III au Brésil.
PAGE 30	OVNI sur la base navale de Rota (Cadix, Espagne).
PAGE 31	Statistique de bruits relatifs à l'observation d'OVNI en Andalousie (Espagne).
PAGE 32	Spectaculaire observation au dessus des Canaries.
PAGE 33	D'un livre à l'autre.
PAGE 34	Nouvelles récentes.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 12 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.

## MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL  
et de Jacques VALLEE

par le Groupement «Lumières dans la Nuit»  
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Veuillez adresser vos commandes aux Editions  
ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015  
Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).  
PRIX : 30 F. FRANCO

## POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

## A la recherche de

# L'INCONNU

par **F. LAGARDE**

Pour porter un jugement sur ce que pourrait être l'inconnu notre esprit n'a à sa disposition que la mémoire, c'est-à-dire le passé, le connu.

En présence d'une observation, inexplicable de prime abord, nous allons faire défiler dans notre esprit, dans une confrontation rapide, tout le contenu de notre mémoire, les acquis du passé, tout ce que nous avons déjà vu, tout ce que nous avons lu et appris.

Cette cogitation sera de qualité différente chez chacun de nous. Elle va être fonction de nos facultés innées, des perfectionnements apportés à l'acuité de nos sens : vue, ouïe, odorat, toucher, de notre formation familiale, sociale, de nos engagements culturels et sociaux, de nos croyances, de notre sensibilité émotionnelle. . . etc. . . En bref, elle sera fonction de ce qui constitue notre personnalité face à l'évènement et des circonstances qui l'auront accompagné.

C'est une des raisons pour laquelle l'objectivité est si difficile à atteindre, bien que les jugements que l'on porte puissent être faits en toute honnêteté. Ces jugements vont être aussi nuancés et diversifiés qu'il y aura d'observateurs, et pourront même s'opposer comme s'opposent le blanc et le noir.

Il est un fait que, souvent, chacun de nous aura tendance à ne retenir de l'objet observé que ce qui touche sa sensibilité, ses connaissances, ses préoccupations ses désirs, ce qui lui paraît logique selon ses conceptions, et à négliger ou même à éliminer inconsciemment tout ce qui le gêne ou ne correspond pas à ses critères. Peu d'entre nous, peu ou prou, y échappent, et cela tient essentiellement à ce qu'une connaissance très utile nous manque, celle de notre moi, de notre personnalité, avec ses imperfections et ses défauts.

Que nous le voulions ou pas, nous sommes tous conditionnés dans nos jugements de tous les jours, que dire alors en face de l'inhabituel, sinon qu'il est bien difficile d'être impartial. Si par aventure nous atteignons cette difficile impartialité notre façon d'exposer les choses sera toujours remise en cause par tous ceux qui, d'un horizon à l'autre, auront perçu différemment le phénomène en cause.

Sans chercher bien loin, dans ce même n° 100 pages 16-17, cité dans l'analyse du livre de Michel Monnerie, on relève une autre enquête du regretté M. Tyrode, «Encore Franois» pour des observations ayant eu lieu le 21 Décembre 1968.

Deux groupes de témoins, MM. Marchand et Huguet d'une part, M. Chopard et son épouse d'autre part, s'ignorant totalement, circulent DANS LE MEME SENS sur 2 routes parallèles. Chacun de son côté, à la même heure, vers 19 h 15, l'un sur sa gauche, l'autre sur sa droite, observe un objet lumineux, se situant ENTRE LES DEUX ROUTES, au-dessus du bois de Franois. Bien que l'objet reste un moment stationnaire dans un périmètre limité au-dessus du bois, il exécute une sorte de vol plané, analogue aux balancements d'une feuille morte. C'est une caractéristique identifiée depuis plus de 20 ans par Aimé Michel, comme étant l'indication d'un changement de direction de l'objet. Effectivement, quelques instants plus tard, la lumière sera vue à la dernière observation au-dessus de Dannemarie, avec un déplacement angulaire de plus de 120°.

J'ignore ce qu'auront pu inventer ceux qui ont lu ou liront à nouveau cette enquête pour donner une explication au phénomène observé. Peut-être l'astronome amateur y voudra-t-il voir un astre, bien que ce soit manifestement impossible ; ou le fervent parapsychologue voudra-t-il y voir la communication télépathique du «rêve éveillé» de l'un des témoins cités ? J'avoue modestement n'avoir aucune explication à fournir et de me trouver, une fois encore, en face de l'inexpliqué. Ces cas sont nombreux, plus nombreux que certains voudraient nous le faire croire, il suffit de relire les 190 numéros de LDLN qui depuis 20 ans nous informe. Ce sont eux qui nous ont fait prendre conscience de l'existence de phénomènes toujours inexplicables, et c'est à cause d'eux que l'ufologie est née.

Il ne serait pas objectif de nier que dans cette recherche il n'y a pas des bavures. Certains peuvent avoir pour objectif de les relever et de les mettre en évidence, non sans un certain masochisme peut-être. Ce pourrait être excellent si le but qui était recherché était de mettre en garde les témoins éventuels et les enquêteurs sur les erreurs humaines toujours possibles d'interprétation, afin qu'ils les évitent de leur mieux.

En contre-partie, l'objectivité voudrait que ceux-là même signalent également les observations qui n'ont reçu aucune explication à la lumière de toutes les hypothèses essayées. Il n'y aurait rien de déshonorant d'avouer son impuissance à donner une explication rationnelle à ces observations, si l'on pense que nous savons si peu de chose en regard de tout ce que nous ignorons. Un peu d'humilité fait honneur à celui qui la cultive.

En fait, ceux qui, comme Michel Monnerie, ne relèvent que ces bavures, avec d'ailleurs une certaine délectation et pas toujours beaucoup d'objectivité, trompent ceux qui les lisent en ne leur présentant qu'une seule face des choses. Ils font en réalité œuvre de partisans et n'offrent aucun intérêt pour l'ufologue sérieux. Ils ne méritent pas l'intérêt d'une lecture, c'est du temps et de l'argent perdus en vain.

Comment d'ailleurs, en ne recherchant que ce qui est faux pourraient-ils déboucher sur ce qui est vrai ? C'est impossible. On ne peut aboutir qu'à des impasses, soit sur l'étude du psychisme du témoin, ou sur des comportements sociaux-culturels par exemple, et c'est bien la conclusion à laquelle aboutit Michel Monnerie. Il apparaît alors que la recherche change d'objectif, que les témoins et les enquêteurs ne servent alors plus que de cobayes pour l'analyse de comportements, et il est bien évident que ceci n'offre plus aucun intérêt pour l'étude d'un phénomène spatial. Ne sauraient s'en réjouir que tous ceux qui, conditionnés par leur personnalité, refusent de prendre conscience de l'existence d'un phénomène réel, peut-être parce que cette existence les dérange, comme beaucoup d'autres faits que leur rationalisme repousse.

Nos releveurs de bavures, au lieu de prendre conscience de CE QUI EST réellement, se sont laissés

prendre au piège de CE QU'ILS VOUDRAIENT QUE CELA SOIT. Ils ne diffèrent en rien de ceux qu'ils vilipendent comme soucoupistes inconditionnels ils se situent simplement aux antipodes en niant la réalité d'un phénomène.

La réalité se situe dans un juste milieu. La vérité n'est pas une affaire d'opinion ; elle ne dépend pas de l'avis d'un leader, ni de celui d'un professeur distingué elle est CE QUI EST, ce qui résulte des faits, même si on ne peut pas l'expliquer.

Nous avons la rage réductionniste, celle de vouloir tout expliquer en dépit de nos insuffisances ; c'est ce qui sème le trouble et la confusion, voire la zizanie dans le rang des ufologues. La recherche est louable, mais il faut prendre pour ce qu'elles sont les théories qui s'élaborent à la recherche de l'inconnu. Comment, en partant du connu, l'esprit pourrait-il déboucher sur l'inconnu ? Les bases de ces recherches sont encore trop insuffisantes pour qu'elles puissent être étayées. Mais peut-être, ce qu'il faut bien appeler des élucubrations pourront-elles un jour montrer le chemin vers une explication, pour peu que des découvertes scientifiques viennent à leur aide. C'est pourquoi, même si elle heurte parfois par son manque de rigueur, il faut encourager la recherche quand elle est sincère.

Nous sommes tous des ufologues à part entière et, en dépit des bavures inévitables, seule l'information est capable aujourd'hui d'apporter des éléments nouveaux susceptibles de faire progresser notre recherche.

Au travail donc pour les enquêtes, ne nous laissons pas décourager, les chiens qui aboient au passage de la caravane ne l'ont jamais empêchée de poursuivre sa route. Et, croyez-moi, elle est en marche plus que jamais !

1er Octobre 1979 F.L.

---

L'ENCYCLOPEDIE UFOLOGIQUE FRANÇAISE :

## **“OVNI, LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE”**

par Michel FIGUET et Jean-Louis RUCHON  
Préface d'Aimé MICHEL

(Ouvrage de 750 pages comportant un nombre considérable de témoignages avec leurs sources, et différentes classifications ; un outil de travail pour le chercheur)

FRANCO : 107 F

EN VENTE : Librairie SCHRACK (Service spécial LDLN)  
43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR

par

Jean-François GILLE

Docteur ès-Sciences chargé de Recherches au C.N.R.S.

# l'impopularité actuelle de l'hypothèse extra-terrestre

*Il n'est pas besoin de souligner combien l'Hypothèse Extra-Terrestre (HET) est tombée aujourd'hui dans un grand discrédit dans les milieux ufologiques. Il s'agit d'une évidence pour quiconque s'intéresse au problème des OVNIS, même de loin, aussi nous n'en offrirons qu'une illustration. Dans le numéro du printemps 78 du Merseyside UFO Bulletin - une excellente revue, soit dit en passant - on lit, sous la plume de John Rimmer, que Leonard H. Stringfield doit être considéré comme «le coelacanth de l'ufologie» pour insister, dans son ouvrage «Situation Red, The UFO Siege» (1), sur les histoires d'épaves de soucoupes volantes, de cadavres d'extra-terrestres et des démêlés consécutifs d'ufologues américains avec les services officiels et secrets des USA. Bref, Stringfield se ridiculiserait en soutenant l'Hypothèse Extra-Terrestre.*

*Or, que nous propose-t-on à la place de l'HET ?*

*Le mot «parapsychologie» a une valeur incantatoire dans les revues d'ufologie. Il est employé presque à chaque ligne. Nous n'exagérons rien. Le lecteur vérifiera de lui-même.*

*Qu'on nous entende bien. Nous sommes persuadés pour notre part de l'existence et de l'importance des phénomènes parapsychologiques. Nous avons constaté en personne l'existence des tables tournantes et de l'effet Geller (sur des montres hors d'usage). La possibilité d'admettre ces phénomènes nous paraît fondée. Premièrement, parce qu'un fait, fut-il le plus minime, a le pas sur toutes les théories - maxime plus familière, hélas, aux anglo-saxons qu'aux français.*

*Deuxièmement, les phénomènes quantiques microscopiques nous paraissent apporter de suggestives images de ce qui arrive sur le plan macroscopique quand des phénomènes «psi» sont en jeu. Ambiguïté des natures (onde ou corpuscules), interaction de l'observateur et de l'observé, téléportation de l'électron de couche à couche, etc, ces notions de mécanique quantique nous plongent dans un monde intellectuel familier au parapsychologue. Et la Mécanique Quantique est une des pierres angulaires de la physique la plus officielle et la plus universitaire !*

*Mais tel n'est pas notre propos. D'ailleurs, nous rejetons d'autant moins la parapsychologie qu'elle nous paraît devoir intervenir presque certainement comme interface lors d'un contact entre être humain et d'autres êtres dotés d'une intelligence plus développée. Qu'on se souvienne de la brillante esquisse due à Pierre Guérin, dans «Planètes et Satellites» (2), où il évoque le caractère «magique» et inexplicable de*

*ce que nous pourrions percevoir des actes d'êtres présentant une différence qualitative avec nous sur le plan intellectuel.*

*Avant de proposer quelques remarques qui pourraient rendre compte de la bouderie générale dont l'HET fait l'objet, nous poserons, sans nous y arrêter très longtemps, la question : est-elle réellement désuète, cette HET si décriée ?*

*Sous le pseudonyme de Jacques Lemaître, le même Pierre Guérin montrait (3), en 1969, qu'il n'existait pas de raisons objectives d'abandonner l'HET. Si des êtres avaient maîtrisé le voyage interstellaire, ils devraient nécessairement sortir de notre espace-temps où s'appliquent les impitoyables lois de la Relativité (même Restreinte) d'Einstein. Des disparitions - et - apparitions - sur place de leurs vaisseaux de transport s'ensuivraient. Beaucoup plus récemment, Schwartzman (4) faisait, dans une note à la très respectée revue de planétique Icarus la synthèse concise mais détaillée d'une discussion entre spécialistes (5) à propos de l'absence - si trivialement évidente - d'extra-terrestres sur terre. Partant du consensus généralement répandu désormais dans la communauté scientifique qui admet l'abondance de la vie extra-terrestre intelligente, il écarte de prime abord l'idée que les difficultés présentées par le vol interstellaire rapide soient insurmontables. (Nous renvoyons le lecteur intéressé aux propres références de l'article de Schwartzman). La clef de voûte du raisonnement est que, puisque la terre n'est pas colonisée par les extra-terrestres, il n'existe nulle part dans notre galaxie de société intelligente ailleurs que sur notre sol. M. H. Hart, dont l'article original dans le «Quarterly Journal of the Royal Astronomical Society» - journal professionnel s'il en fut ! - sert de prétexte à la note de Schwartzman, et appelle «hypothèse OVNI» la négation de cette «constatation» de l'absence du moindre extra-terrestre sur notre bonne vieille planète. C'est dire combien l'HET semble naturelle même aux contempteurs qualifiés du phénomène OVNI dans son ensemble.*

*Nous nous intéresserons plus particulièrement ici aux motivations pouvant expliquer la désaffection dont souffre l'HET.*

*a/ Nous dirons tout net que mettre l'accent sur la «parapsychologie» au détriment de l'HET flatte les littéraires. Il n'est plus besoin d'harmoniser ce qu'on sait des «phénomènes aérospatiaux non identifiés» avec l'acquit de la Physique et de l'Astronomie. En effet, il n'est plus nécessaire de connaître quoi que ce soit aux propriétés de l'espace-temps, Relativité*

Restreinte, Relativité Générale, Magnétohydrodynamique, Mécanique Quantique, etc. . . , pour tâcher de les concilier, dans le cadre d'une Physique élargie, avec une présence massive d'OVNIS dans notre environnement qui suppose, pour les tenants de l'HET (dont nous sommes), le voyage interstellaire rapide, c'est-à-dire d'une brièveté sans commune mesure avec les durées prohibitives exigées par la Relativité (Générale aussi bien que Restreinte, hélas) entre le départ et le retour d'un raid «direction Terre» observés sur la planète, ou la base, de départ. Les lois fondamentales quantitatives qui régissent les phénomènes psi étant jusqu'à présent inconnues, un auteur tenant de l'hypothèse «parapsychologique» n'aura à tenir compte d'aucune des contraintes théoriques qui sont le lot, le fardeau, du partisan de l'HET. Quand on rejette l'HET, il n'est pas besoin de justifier qu'on a bâti une théorie cohérente, compatible avec les lois, les effets observés, puisque l'on ne sait pas ce qui est possible ou non dans le domaine psi. D'où, évidemment, une grande facilité d'écriture, tout scénario «explicatif» fourni par l'imagination pouvant être proposé sans plus de façons. Pour une illustration talentueuse de ce paragraphe, nous songeons à l'ouvrage de M. B. Méheust (6).

b/ adopter l'hypothèse «parapsychologique» semble apporter le bénéfice d'une synthèse entre Ufologie et Parapsychologie. Démarche qui serait incontestablement élégante sur le plan intellectuel, esthétique si elle était en cours de réalisation - nous voulons dire si cette synthèse était un tant soit peu étayée. (Que l'on se reporte à l'harmonieuse synthèse de Maxwell entre l'Optique et l'Electromagnétisme).

c/ Revenant à faire de la terre l'unique endroit vivant de l'univers, le rejet de l'HET introduit subrepticement un anthropocentrisme qui ne laisse pas d'être rassurant. Le reste de l'univers n'est plus qu'une «tapisserie d'étoiles» pour reprendre l'expression de M. René Fouéré (7). Les bénéfices psychologiques inconscients procurés par cette attitude nous mènent, à la faveur d'une élaboration rationalisante, à :

d/ L'ostentation d'une prise de parti paradigmatique plus «intellectuelle», moins naïve que l'HET. On exclut une intervention extérieure, et, de fait, ce point de vue correspond bien à l'évolution de la pensée occidentale depuis le XVIII<sup>me</sup> siècle, d'abord mécaniste, excluant les «esprits», l'irrationnel, etc, pour aboutir au XX<sup>me</sup> siècle, sous l'impulsion des découvertes de Freud, à une attention toujours plus concentrée sur le «Soi», c'est à dire sur nous-mêmes.

e/ Et, pour finir, nous en arrivons au point douloureux de l'ufologie civile, à cette question toujours pendante du défaut de preuves «en dur». Réaction bien compréhensible à la déception, à la frustration, causée par l'inaccessibilité de tout «hardware», de toute pièce à conviction réellement irrécusable, beaucoup de chercheurs se sont tournés vers des investigations d'ordre psychologique, sociologique, voire mythologique. A notre avis, cette absence d'épaves

d'OVNIs, ou tout au moins d'artefacts d'origine non terrestre, est due principalement à l'erreur de perspective imputable à notre statut d'ufologues civils. De telles preuves objectives (carcasses, cadavres, instruments, etc, ou toute partie d'entre eux), si elles existaient, tomberaient rapidement entre des mains. . . disons militaires, pour simplifier, et l'on prierait très efficacement les rares témoins de se taire. Cette situation «irréversible» (évoquée par B. Méheust à la p. 263 de son livre) que créerait un crash d'OVNI n'est peut-être pas si brutalement irréversible que cela, et le lecteur informé et de sang-froid nous accordera volontiers que s'il y avait déjà eu de telles chutes d'OVNIS, même à proximité immédiate d'une zone urbaine (8), tout se passerait - vu du lieu où nous sommes, c'est à dire chercheurs civils - comme ce qu'il nous est donné de voir du déroulement des événements jusqu'à maintenant : Nous n'en saurions pas plus que quelques nouvelles brèves échappées à la radio, jamais confirmées lors du bulletin suivant, assez rarement démenties, et des indiscretions, réelles ou supposées, recueillies par des canaux privés ou plus ou moins confidentiels (comme l'est toute la presse ufologique) - aveux putatifs d'hommes au seuil de la mort et / ou dégagés par le temps écoulé de la rigueur absolue du secret. Ces confidences, ou rumeurs de confidences, de personnalités ayant appartenu à des structures militaires suffisamment «internes» relèvent de ce qu'on pourrait surnommer «l'Enfer de l'Ufologie», comme il y avait jadis un «Enfer des Bibliothèques». Nous nous proposons d'y revenir un de ces jours - Si les M.I.B. (9) nous en laissent le temps !

Boulogne-Billancourt, 4.01.79

#### NOTES

(1) Publié en français sous le titre «Alerte générale OVNI» aux éditions France-Empire.

(2) Larousse, Paris, 1967.

(3) The «Parallel Universe» Myth, Flying Saucer Review, 15, n° 6, p. 22-24 (1969). Voir aussi FSR, 15 n° 6, p. 25 (1969) et FSR, 24 n° 1, p. 31 (1978), respectivement un article et une lettre d'Aimé Michel à ce sujet.

(4) «Icarus» 32, p. 473-475 (1977).

(5) Vingt-quatre scientifiques professionnels, sans compter l'Académie des Sciences de l'URSS, sont cités par Schwartzman, dont seuls Hynek, Sagan et J. Vallée sont connus du public francophone.

(6) «Science-fiction et soucoupes volantes», Mercure de France, Paris 1978. Lecture à laquelle nous avons pris un plaisir extrême.

(7) «D'un certain usage de la parapsychologie», Phénomènes Spatiaux, no 51, mars 77, p. 8.

(8) Les villes couvrent une très petite partie de la surface terrestre. Cf. «The Mysterious Signals from Outer Space». p. 261, par Duncan Lunan, Bantam Books, New York, 1977.



# tv : ENCORE UN DEBAT *ufologique* ESCAMOTE

par Jean SIDER

Lundi 24 Septembre 1979 - 20 h 35 - «L'Avenir du Futur» - Thème évoqué : «La vie Extra-terrestre» - film de préambule : «L'Invasion des Soucoupes Volantes». Invités : Mme Lynn MARGULIS, biologiste américaine, Boston ; Mr Alain ESTERLE, Ingénieur, Chef du Groupe d'Etudes des Phénomènes Aéro-Spatiaux Non identifiés, Toulouse ; Mr Itchiaque RASOOL, Docteur ès Sciences, NASA, Washington, Mr André BRAHIC, astronome à l'observatoire de Meudon, Mr Jean-Michel JARRE, compositeur, Paris (Le Candide de l'émission). Débat animé et présenté par Mr Robert CLARKE.

Première surprise (agréable) : l'absence sur le plateau du pourtant inamovible gendarme de l'émission, Hubert REEBES, chargé, d'habitude, de faire dévier la conversation chaque fois qu'elle prend un virage dangereux en direction de l'H.E.T.

Deuxième surprise (désagréable) : un film quelconque, sans intérêt, grotesque par moments, destiné à un public peu exigeant et dont le quota intellectuel est aussi bas qu'un teckel à poil dur. La distribution est en dessous de la moyenne, et malgré un Robert VAUGHN vieilli mais attachant, la médiocrité du scénario nous saute au visage dès le début de l'action.

Le sujet du film a déjà été exploité à maintes reprises. Il n'a donc rien d'original. Des extraterrestres méchants veulent exterminer la race humaine pour occuper la Terre. Mais il y a de bons E.T. qui veillent au grain et qui s'arrangent pour flanquer une patée aux méchants. E.T. Comme il fallait bien faire intervenir les terriens dans cette histoire, le scénariste a eu recours à une idée que n'aurait même pas osé avoir le moins bon de nos acteurs de S.F. Il a imaginé la réparation d'un programmeur extra-terrestre par un terrien spécialisé dans les ordinateurs. Ce qui équivaut au montage d'une montre à quartz par un Papou de Nouvelle-Irlande !

Au hasard des scènes qui se succèdent, les passionnés d'ufologie peuvent se rendre compte que des «ponctions» ont été opérées sur d'authentiques cas pour être accommodées à la sauce holywoodienne. Entre autres : un Antonio Villas-Boas américanisé et pachyderme (Il aurait fait fuir une péripatéticienne désargentée en pleine ménopause), est séduit par une belle E.T. en tenue d'Eve, dans le but d'obtenir un échantillon de sperme à fins d'analyses, une Betty HILL plus avenante que la vraie, se voit enfoncer dans le ventre une aiguille hypodermique de la taille d'une seringue de pâtissier ; des androïdes blonds, casqués comme des guerriers grecs et beaux comme des adonis bien entendu, se penchent sur des tableaux de contrôle où de multiples lumières multicolores courent et clignotent. Un robot emprunté à MMrs Hickson et Parker, donne un sérieux coup de balai dans les rangs des méchants E.T. en tripotant de nombreux tabulateurs d'un OVNI au mains des envahisseurs. Les bons E.T. sont macrocéphales, comme il se doit, bienveillants et sympathiques. Gadgets électroniques, truquages sophistiqués, et combat spatial entre soucoupes volantes, ont empêché le sommeil de nous gagner.

Le débat : Robert CLARKE, voulant visiblement en finir rapidement avec le sujet OVNI, passe la parole à Alain ESTERLE qui explique que son Groupe d'Etudes enquête sur des PHENOMENES et non pas des OBJETS. Nuance s'il vous plaît, et qu'on se le dise. C'est un début prudent. Tandis qu'il parle, son visage sympathique est soudainement remplacé par une diapositive représentant l'OVNI-bidon de la Tour Eiffel, en forme de casque à pointe. Un frisson glacé nous saisit tandis qu'une lente colère nous gagne. Un second truquage nous est proposé. Un coup de fin pinceau d'acide sur le grain d'un négatif. Le doute n'est plus permis : quelqu'un se paie notre tête. Notre conviction est renforcée en voyant ensuite passer sur l'écran deux photos montrant des condensations nuageuses même pas lenticulaires. Nous avons nettement mieux dans nos dossiers, malgré nos moyens modestes. Robert CLARKE, pince sans rire, déclare doctement que la photo de la Tour Eiffel est douteuse. Tu parles Charles ! C'est un faux d'une telle grossièreté que nous pensions ne plus jamais le revoir en pareilles circonstances. Mais quel est donc l'ahuri qui a été chargé de pourvoir cette séquence en documents photographiques falsifiés ? Il mérite largement une «palme» du «Canard», rubrique «Culpédons» !

Suite page 8

• • •  
(9) «Men In Black, «hommes-en-noir», éléments du folklore des soucoupes volantes. Ils viendraient terroriser certains témoins d'observations rapprochées d'OVNIS. Ils sont considérés soit comme des agents des services de renseignement, soit comme des extra-terrestres d'aspect quasiment humain.

N.B. : Il va de soi que, dans notre texte original dépourvu de cette dernière note, nous avons voulu terminer sur un sourire, sur un clin d'œil à l'adresse des ufologues. Cette tentative d'humour ne doit pas conduire le lecteur à dramatiser en prenant au pied de la lettre notre ultime avertissement.»

Alain ESTERLE, qui n'a pas bronché devant cette pantalonnade, signale que les gendarmes, les braves gendarmes (comme dit Brassens), ramènent en moyenne, un rapport d'observation d'OVNI par jour, et ce depuis 1975. Robert CLARKE, croyant piéger A. ESTERLE, lui pose la question la plus stupide que puisse formuler un profane en la matière : « Pourquoi les Soucoupes Volantes ne se posent-elles pas place de la Concorde, par exemple ? » Mais enfin, cher Robert, c'est pourtant simple ! Pour vous permettre de nous tourner en bourrique, tout simplement ! Alain Esterle répliqua à cette incongruité avec une certaine finesse d'esprit. Notez bien sa réponse car elle mériterait à elle seule, une demi-page de plus : « Il m'est difficile, en temps que terrien, de suivre le processus de pensée d'éventuels extra-terrestres » ! Un à zéro ! André Brahic, croit malin d'affirmer que les astronomes ne voient jamais d'OVNIs dans leurs télescopes. On ne peut vraiment pas dire que c'est le genre de réflexion qui conduit à un fauteuil de l'Académie Française ! Alain Esterle, qui connaît un peu ses classiques, prend la mouche et rétorque qu'il peut produire une liste de scientifiques, dont des ASTRONOMES, ayant vu des OVNI. De plus il fait gentiment remarquer au chercheur de Meudon, que les lunettes d'astronomie sont braquées sur l'espace lointain et que leur champ de visée ne permet pas l'observation de phénomènes se produisant dans les basses couches de l'atmosphère, parfois même très près du sol, et que les chances de voir des OVNI à travers un télescope sont quasi nulles. Un élève de 6è sait parfaitement cela. Ce n'est pas très sérieux, cher André ! Puis, A. Esterle enchaîne sur sa lancée en révélant, peut-être agacé par la remarque affligeante d'A. Brahic, qu'un rapport lui a été transmis récemment, venant d'Union Soviétique (donc officiel), citant les statistiques relatives à la répartition des observateurs d'OVNI (en URSS, bien entendu) en fonction de leurs occupations professionnelles. Les scientifiques détenaient le pompon ! Deux à zéro. Un but qui laissa l'astronome pantois.

Le Candidé J. M. Jarre fit alors observer qu'il avait le sentiment que les scientifiques paraissaient avoir souvent une attitude définitive face aux énigmes non élucidées. Le Dr. I. Rasool répondit que les scientifiques émettaient des hypothèses, faisaient des calculs et ne prenaient des positions arrêtées qu'après maintes vérifications. Il ajouta qu'en ce qui concerne les OVNI, il n'y avait pas assez de preuves ! (Allons, allons, cher Itchiaque, pas assez de preuves ? Même à la NASA ? Bernique !) Alain Esterle, du reste, mit les choses au point en spécifiant que son Groupe d'Etudes avait établi des statistiques démontrant avec certitude qu'il s'agissait bien d'un phénomène PHYSIQUE. Trois à zéro. Un but d'anthologie ! J. M. Jarre saisit cette occasion en or pour évoquer des documents de la CIA, récemment divulgués, faisant état d'atterrissages d'OVNI et de cadavres d'humanoïdes récupérés (ce qui nous semble faux). Itchiaque Rasool s'empressa de se retrancher prudemment derrière la réponse suivante, qui pourrait, elle aussi, faire l'objet d'un long paragraphe supplémentaire : « Nous à la NASA, nous ne nous occupons pas de ces affaires-là » ! Bien sûr, très cher Itchiaque, que ce n'est pas la NASA qui s'occupe des atterrissages forcés (ou crashes) et des dépouilles d'E.T. Nous le savons depuis longtemps. C'est le travail de certains services de l'USAF !

Et puis ce fut tout. En tout cas pour nous, passionnés d'ufologie, s'entend. Certes, le débat continua, mais sur d'autres voies : les planètes du système solaire, les modules A.D.N. baladeuses de l'univers, les sondes Pioneer et Voyager, etc. . . Du coup, Alain Esterle fut mis sur la touche, et à la façon de voir son pied droit qui était agité d'un rapide mouvement de va et vient intermittent, nous supposons qu'il était plutôt vexé de constater que sa contribution à l'émission avait été ramenée (sciemment) à sa plus simple extrémité.

Regrettons une fois de plus la participation de scientifiques dont certains, visiblement, n'ont jamais étudié le moindre dossier OVNI.

La façon, par exemple, employée par André BRAHIC pour balayer le sujet d'une phrase désinvolte, illustre parfaitement cet obscurantisme d'esprit pratiqué par les rationalistes de tous poils. Mme Margulis, qui n'intervint pas lors du petit volet consacré aux OVNIS, est manifestement allergique au phénomène et nous le fit bien comprendre par la suite. Itchiaque Rasool, blasé, devait pour sa part en savoir plus qu'il n'en a dit, la réponse qu'il fit à J.M. Jarre, que nous avons citée plus tôt, nous a convaincu que l'homme devait être au courant de pas mal de choses. Hélas, il était prisonnier de son statut de fonctionnaire, représentant pratiquement le gouvernement U.S. sur le plateau de T.F.I.

Seul, Alain Esterle fut à la hauteur de ses attributions. Il ne pouvait guère faire mieux en si peu de temps, mais ce qu'il fit, il le fit bien. Que ceux qui éprouvèrent de la déception se consolent en se disant que pour la PREMIERE FOIS en France (Et peut-être au monde), UN SCIENTIFIQUE OFFICIEL, FONCTIONNAIRE D'ETAT, A PLAIDE LA REALITE DU PHENOMENE dans un débat télévisé. Pour la première fois, nous, passionnés d'ufologie, nous avons eu presque un avocat.

Car jusqu'ici, il n'y avait eu, à un pareil niveau, que des Avocats. . . Généraux.

. . . « Qu'elle est longue la route qui mène à Jérusalem. . . »

LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.  
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.  
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.

▼  
**A proximité du sol, le 26 octobre 1978**  
▼

Enquête de A. MARTINEZ

LES LIEUX : Remoulins dans le Gard (30)

Au carrefour de la National 86 et de la départementale 792

HEURE : 23 h 45 environ

LE TEMOIN : Monsieur Bernard D. Employé de bureau dans une administration locale. Age : 26 ans.

PHENOMENE OBSERVE : Lueur incandescente orangée avec dans la partie basse, une tache blanche pouvant représenter deux ou trois plus petites taches, pouvant à leur tour être des hublots.

LA FORME DE LA LUEUR : Ronde dans sa partie haute, plus haute que large, comme un pain de sucre ; posée au sol ou assez près du sol, et à une distance de 200 à 300 m.

EFFETS SUR LE TEMOIN : Décharge électrique dans tout le corps comme des picotements, sorte d'état de paralysie, béatitude, surdité complète.

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR

Avant les faits, le témoin ne s'intéressait pas au phénomène OVNI, et à tout ce qui est bizarre ou paranormal.

A ce jour, il ne désire parler de cette observation et ne s'intéresse toujours pas à toutes ces choses là. Il m'a fallu insister auprès de lui pour le décider à me confier son histoire. Il a été traumatisé par cette observation, a eu un arrêt de travail de 3 semaines de 8 jours en 8 jours. Il a frôlé la dépression nerveuse, et a été sous traitement et surveillance médicale pendant ces trois semaines par le docteur de Remoulins. A son travail, une personne connaissant le témoin, a déclaré que Mr D. n'était plus comme avant les faits, qu'il avait changé de comportement.

TEMOIGNAGE DE Mr D.

Je revenais de ST-Hilaire d'Ozilhan à deux ou trois km de Remoulins et me dirigeais vers mon domicile, en passant par Remoulins. Il devait être aux environs de 23 h 45. Je roulais seul dans mon véhicule. Arrivé au Stop du carrefour de la route de Bagnols sur Céze (N 86) ma voiture s'est arrêtée, moteur calé, phares éteints ; j'ai pensé que c'était une panne quelconque peut-être de la batterie. J'ai tourné la clef de contact dans tous les sens, rien. . . Alors je suis sorti et à ce moment là, j'ai été saisi d'une décharge électrique dans tout le corps, j'ai été très surpris, mais ça ne m'a pas empêché de faire le tour de la voiture pour me rendre compte s'il n'y avait rien de spécial qui aurait pu entraîner cette panne. D'un seul coup,

devant moi, dans la direction de Remoulins, dans le lieu appelé la Végère, j'ai vu une énorme lueur incandescente plus haute que large, avec dans la partie basse une tache blanche où il m'a semblé distinguer deux ou trois lumières blanches, rondes.

L'enquêteur : avez-vous pensé à des hublots ?

Réponse : Oui j'ai pensé à des hublots alignés horizontalement. En premier lieu, j'ai pensé à un incendie, mais ce qui aurait dû être des flammes, ne bougeait pas.

J'ai vu cette très forte lumière à environ 200, 300 ou peut être 400 m je ne peux pas dire au juste, à hauteur de mon regard.

Note de l'enquêteur : La Végère, à cet endroit se trouve à 4 m en dessous du niveau de la Nationale 86. Le témoin ne pouvait voir la base du phénomène.

L'enquêteur : combien de temps a duré l'observation ? . . .

Réponse : Je ne peux pas dire. Quelques secondes, quelques minutes, peut-être plus !!!

L'enquêteur : la grosseur.

Réponse : Alors là, je ne sais pas, c'était très gros, ça prenait une bonne partie du paysage directement devant moi.

L'enquêteur : D'après ce comparateur, plus gros que le no 20 ? . . .

Réponse : Oh oui.

Est-ce que cette lueur absorbait la lumière ambiante ?

Il n'y avait pas de lumière ambiante ! Je n'ai même pas remarqué s'il y avait des lumières près de cet endroit.

Avez-vous vu le lampadaire allumé ?

Non . . . Je ne l'ai pas remarqué. Il devait être éteint, car je l'aurais vu.

Le paysage devant vous était dégagé ? Ou bien y avait-il des arbres ?

Non. . non. . . c'était clair ; il y avait la route et puis après il y avait les champs, ce qu'on appelle la Végère.

Avez-vous des notions d'astronomie ? de parapsychologie ?

Non !

Vous intéressez-vous au phénomène OVNI, aux extra-terrestres, etc. ?

Non !

Avez-vous une religion ?

Oui ! catholique

Est-ce que cette apparition vous a choqué ?

Oui ! en rentrant chez moi, en y pensant.

Avez-vous fait des cauchemars les jours suivants ?

Le premier soir non, car on m'a fait une piqûre qui

m'a fait dormir. J'ai revu le phénomène en cauchemard les 7 ou 8 nuits suivantes.

Avez-vous vu des feux de position ?

Non !

Avez-vous vu des lumières de différentes couleurs ?

Non !

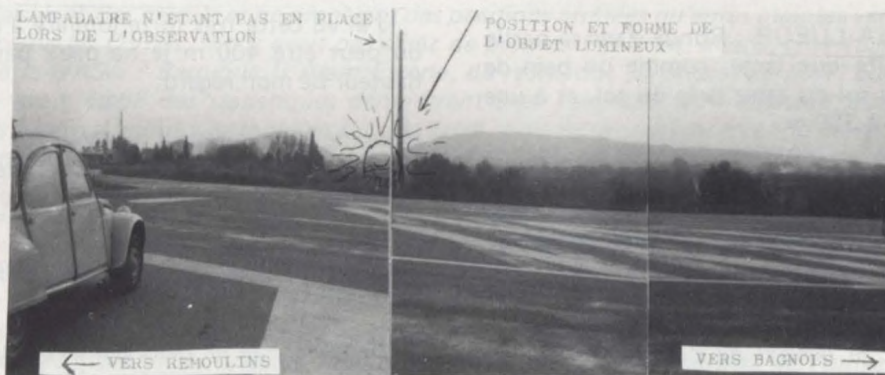
De quelle couleur était le phénomène ?

Orange dans l'ensemble et blanc dans la partie basse.

Avez-vous vu des variations de couleur ?

Non, c'était toujours pareil !

Avez-vous entendu des bruits



Non ! bien au contraire, c'était très très calme. Ça m'a frappé, car la nuit surtout, le moindre bruit s'entend. J'ai eu l'impression d'être devenu complètement sourd ! J'ai trouvé ça anormal après.

Y-a-t-il eu déplacement ?

Non ! Je n'ai rien vu bouger. J'ai vu ça, puis ça a disparu d'un seul coup.

Comment cela a-t-il disparu ? comme une lampe qu'on éteint ?

Quel temps faisait-il ?

Je ne sais plus. En tout cas, il ne pleuvait pas ! Le temps paraissait clair.

L'était-il horizontalement ?

Oui, je le pense.

Vous rappelez-vous s'il y avait la lune ce soir là ? et où se trouvait-elle ?

Je ne me souviens plus du tout. Je ne peux pas répondre à cette question.

Faisait-il du vent ?

Non ! ou très peu.

Aviez-vous mangé dans les deux heures précédant l'observation ?

Non ! j'avais mangé vers 20 h 30 ou 21 h.

Aviez-vous absorbé de l'alcool ?

Non !

Etiez-vous en forme ce soir là ?

Oui ! comme d'habitude !

A quelle hauteur se trouvait la chose ?

Devant moi, à hauteur de mes yeux.

Cette lueur vous a-t-elle donné l'impression d'être matérielle ?

Je ne peux pas dire au juste ! C'était comme un feu, mais fixe.

Quelle forme avait-elle ? Discoïdale, ronde, en cigare ou autre !

Je ne me rappelle pas très bien ; je dirais qu'elle me semblait arrondie, mais plus haute que large.

Note de l'enquêteur :

Je lui dessinais plusieurs formes différentes. Il me désigna la forme en pain de sucre.

De quelle manière votre attention a-t-elle été attirée ?

C'est en faisant le tour de mon véhicule, après avoir ressenti cette décharge électrique dans tout le corps, que j'ai vu face à moi, devant la voiture cette grande et vive lumière.

L'aviez-vous vu avant de descendre de voiture ?

Non !

A quelle distance cela se trouvait-il ?

Au minimum entre 200 ou 300 m, le maximum je ne sais pas.

Cette lumière était-elle métallique, transparente, opaque, mate, incandescente, ou bien seulement lumineuse ?

Oh . . . Elle était incandescente.

Avez-vous entendu des bruits spéciaux ?

Non ! absolument rien !

Comment était cette tache blanche au bas du phénomène ?

Il m'a semblé qu'à l'intérieur de cette même tache il y avait deux ou trois lumières blanches alignées horizontalement.

Cela vous a-t-il fait penser à des hublots ?

Oui, J'y ai pensé, mais je ne peux pas dire.

Comment a-t-il disparu ?

D'un seul coup brusquement.

Avez-vous remarqué un mouvement des feuillages aux alentours ? Non je n'ai rien remarqué.

Note de l'enquêteur : En me rendant sur les lieux, j'ai constaté que le sommet des branches des arbres fruitiers dépasse à peine le niveau de la Nationale 86. La lueur se trouvait donc à un niveau complètement dégagé à la vue du témoin.

La campagne était-elle légèrement éclairée ? Non ! Rien.

Avez-vous vu atterrir le phénomène ? L'avez-vous vu repartir ? Non, ni l'un ni l'autre.

Avez-vous remarqué des pulsations ? un changement de forme ? Non ! Ni l'un ni l'autre.

Avez-vous vu si la lumière était posée par terre, ou bien si elle se tenait à un certain niveau du sol ?

Non ! je n'ai pas vu, d'où je me trouvais, je ne voyais pas tout le bas, le bord de la route me cachait.

Avez-vous remarqué si dans le ciel, à ce moment là il y a eu passage d'un avion ou autre ?

Non !

Avez-vous eu peur sur le moment ?

Non, pas sur le moment, j'étais seulement figé sur place, je ne comprenais pas ce qui se passait. C'est seulement en rentrant chez moi, que j'ai réalisé que ce que je venais de voir était tout à fait anormal. A ce moment là, mes nerfs ont lâché. Il a fallu appeler le médecin, qui m'a fait une piqûre.

Voulez-vous vous approcher de la chose ?

Non, je n'y ai pas pensé !

Avez-vous observé des formes humaines ? Non !

Avez-vous constaté des effets secondaires sur votre montre ou sur votre véhicule ?

Comme je vous l'ai dit, ma voiture a calé au stop, et les phares se sont éteints. Je n'ai pas remarqué de modification sur ma montre.

Qu'avez-vous ressenti pendant l'observation ?

Sur le moment rien, à part que j'étais sans réaction comme figé sur place, dans une sorte de torpeur. Je ne suis revenu à moi qu'au passage d'un poids-lourd. Le bruit du moteur m'a fait reprendre mes esprits.

L'objet lumineux était-il toujours là au passage du camion ?

Non ! ça avait déjà disparu depuis un moment. Je ne sais pas si c'était de l'ordre de quelques secondes ou de quelques minutes. La chose avait disparu, mais j'étais encore sous l'effet du choc, immobile, regardant dans la même direction.

Qu'avez-vous fait ?

Je suis remonté dans ma voiture, et je suis rentré chez moi. En rentrant dans la voiture, j'ai bien remarqué que les phares s'étaient rallumés, mais il a fallu que je me serve de ma clef de contact pour faire démarrer le moteur.

Etiez-vous angoissé pendant le trajet ?

Non ! pas spécialement, ce n'est qu'une fois rentré chez moi que j'ai eu peur.

Note de l'enquêteur :

Le médecin m'a confié que Mr. D. est arrivé chez lui dans un état de surexcitation extrême, complètement terrorisé, le visage marqué par la peur. Ce sont les parents du témoin qui ont avoué cela au médecin, quand ce dernier est arrivé au chevet du malade.

Quel trouble ressentiez-vous ?

J'avais très peur, surtout lorsque je repassais sur les lieux la nuit, et même le soir quand j'y repensais.

Pendant et après l'observation avez-vous ressenti des brûlures aux yeux ou ailleurs ?

Non ! rien du tout.

Les jours suivants avez-vous eu des maux de tête, des troubles de la vision, des anomalies corporelles ?

Non !

Avez-vous été obligé de vous arrêter de travailler ?

Oui !

Pourquoi, et combien de temps ?

Il me fallait du calme, on craignait que je fasse une dépression nerveuse. J'ai eu huit jours renouvelés trois fois, ce qui fait 24 jours.

Vous êtes-vous fait une idée de ce que pouvait être cette apparition ?

C'était anormal, j'ai pensé à quelque chose d'extra-terrestre.

Vous êtes-vous penché sur le problème après ce jour là ?

Non, du tout ça ne m'intéresse pas.

Que pensez-vous d'une vie extra-terrestre ?

C'est possible, cela m'est égal.

Avez-vous lu des livres traitant de ce domaine ?

Non !

Avez-vous informé la gendarmerie de votre observation le lendemain ?

Non, pas le lendemain. J'ai dû aller les voir le lundi ou le mardi suivant.

Les faits se sont passés le jeudi, vous êtes allé à la gendarmerie cinq jours après ? Pourquoi ?

Je n'ai pas osé de suite, j'avais peur qu'on ne me prenne pas au sérieux.

A quelle gendarmerie vous êtes vous rendu ?

A celle de REMOULINS.

Quelqu'un a-t-il pris votre déposition ?

J'ai vu le commandant de brigade, qui a pris des notes.

Etes-vous retournés sur les lieux de jour pour voir s'il y avait des traces au sol ou sur les arbres ?

Je me suis rendu sur les lieux le lendemain matin avec mon père; nous n'avons rien vu ! C'est tellement grand ! ! !...

Actuellement, accepteriez-vous de vous prêter à une séance d'hypnose qui resterait évidemment confidentielle ?

Non ! je préfère pas.

#### TEMOIGNAGE DE MONSIEUR D. MEDECIN TRAITANT

Que pensez-vous de Mr. D. ?

C'est une personne un peu renfermée. Moi, je ne l'avais jamais vu avant pour un problème nerveux. C'est la première fois que je le voyais dans cet état là ; il était en pleine crise de nerf hein !... Ils m'ont appelé en pleine nuit pour le soigner. Avant ce jour, il n'avait jamais pris de médicaments pour les nerfs. D'ailleurs, je l'ai mis simplement sous tranquillisant pendant quelques jours. Ça l'avait traumatisé cette histoire ! Depuis, je ne l'ai pas revu. Je vois ses parents de temps en temps qui me disent qu'il va bien. C'était un phénomène passager. Maintenant sur son état ? !... ma foi ? c'est peut-être une personnalité un peu primaire J'ai l'impression qu'il n'est quand même pas trop évolué.

Il m'a semblé très nerveux !

Oui ! c'est ça, il est très nerveux, mais JE NE PENSE PAS QU'IL SOIT UN FABULATEUR !

Je pense qu'il a vu quelque chose. Bon !... au début j'ai cru qu'il avait abusé d'alcool mais c'était pas du tout le cas ! Il était chez lui chez ses parents, il regardait la télé, puis vers 11 h 15 - 11 h 30, il leur a dit «Je vais faire un tour à SAINT-HILAIRE» et c'est en rentrant qu'il aurait vu ça. Donc il n'a pas eu le temps de boire. Il est parti de chez lui très bien, et il est rentré TERRORISE après avoir vu la chose. Mais il parlait de ça comme d'une hallucination il m'a dit «Tout d'un coup un camion est passé et je me suis réveillé».

Y-a-t'il eu arrêt de travail ?

Oui, je lui ai donné 8 jours que j'ai dû renouveler deux autres fois, ce qui fait 24 jours. Il avait reçu un gros choc nerveux. Il était terrorisé ; il ne dormait plus, il tremblait, il était vraiment très très choqué, et en plus je crois qu'il avait peur que ses collègues de travail se fichent de lui !

Je l'avais déjà vu il y a longtemps, si ce n'est que pour une angine, une grippe, un truc comme ça. Il n'avait pas de problème nerveux. Je lui ai fait une piqûre calmante dans la nuit, et le lendemain, il a pris un tranquillisant pendant son arrêt de travail pour qu'il reprenne un peu. Enfin ! ça l'a ébranlé quand même parce-que il n'arrêtait pas de dire «j'ai craqué . . . j'ai craqué. . .» On ne pouvait pas le questionner plus hein ! . . . Il faisait que dire j'ai craqué mais sans plus de détails !

Il a donc fallu qu'il reçoive une bonne dose de peur ?

Oui ! absolument, il était vraiment terrorisé. Après qu'il m'ait raconté ça, je suis passé voir les lieux, j'ai rien vu du tout. C'était vers les 1 h du matin. Il y avait des travaux à la gare. Ils travaillaient la nuit pour électrifier la ligne, avec des projecteurs puissants qui envoyaient une lumière orange sur la moitié du village. Je ne sais pas si ça peut avoir un rapport ou pas parce que moi en approchant, je me suis dit mince mais il y a une lueur rouge et quand je suis arrivé, j'ai vu que cette lueur provenait des travaux de la gare. Il faudrait pas qu'il y ait quelque chose là.

Oui, en effet toutefois il m'a dit «c'était une lueur à hauteur d'homme» avec une tache blanche dans le bas» vous a-t-il précisé ? Non ! il ne voulait pas parler.

Vous connaissez le coin ? Oui ! Oui !

Est-ce que la gare est dans la direction du phénomène ?

La gare est sur la gauche, disons 30° sur la gauche, presque en face de lui en définitive.

Note de l'enquêteur : M'étant rendu sur les lieux, j'ai pu constater que l'on ne peut confondre la lueur des projecteurs et celle du phénomène, car il y a bien un écart d'environ 30° de différence entre la direction des projecteurs, et celle du phénomène. Il ne peut y avoir de corrélation entre ces deux lumières.

De quelle couleur étaient ces projecteurs ?

Rouge orange cette nuit là justement c'était assez humide, il y avait un peu de brouillard ; on voyait un halo lumineux orangé de très loin.

Vous rappelez-vous bien cette soirée ?

Oui, oui, oui, je suis allé sur les lieux pour voir s'il y avait des traces, quelque chose, mais je n'ai rien vu.

Vous souvenez-vous si ce soir là, il pleuvait, s'il y avait du vent, si la lune était visible ?

Je ne me souviens pas de la lune. Je me souviens, il faisait un temps assez humide, ce qui faisait comme une espèce de brouillard.

On voyait assez loin ?

On voyait assez loin oui, mais je veux dire que les lumières de la ville faisaient un halo, c'était un espèce de crachin ; il ne pleuvait pas mais c'était très humide.

Précisions de l'enquêteur : Je me suis rendu à la gare de Réroulins, le 21 février. J'ai vu le chef de gare ; il m'a montré les projecteurs en question. Ils sont posés à demeure définitivement. Il y avait effectivement des travaux à la gare à cette époque là. Les projecteurs étaient bien en fonctionnement cette nuit là. De plus, ils émettent bien une lueur orangée.

Les projecteurs se trouvent à 6 ou 7 m de hauteur, et à une quarantaine de mètres de la gare. Les rayons lumineux passaient au dessus des toitures de la gare et des habitations créant ainsi une zone d'ombre dans la partie basse du champ de vision du témoin. Le halo lumineux ne se répandant qu'à la partie supérieure du village.

Il se trouve que le phénomène observé par le témoin est apparu à hauteur de son champ de vision, et jusqu'au sol.

Ma conclusion. N'ayant pas de rapport de gendarmerie établi, sinon que le commandant de brigade de Réroulins ainsi que celui de Montfrin m'ont affirmé qu'ils ne pensaient pas que Mr D ait raconté des histoires, j'en viens à conclure qu'il ne peut y avoir de doute sur la réalité de cette observation d'un phénomène inconnu.

TEMOIGNAGE DE MONSIEUR LE MAIRE DE REMOULINS propriétaire de la Végère

Monsieur le Maire, avez-vous remarqué des traces anormales dans votre propriété aux alentours du 26 Octobre 1978 ?

Non ! je n'ai rien vu de particulier, pas à cette époque là en tout cas. J'ai déjà remarqué des traces tout à fait bizarres dans deux autres propriétés. La première c'était des traces au sol avec brûlure de l'herbe. J'ai pensé que cela pouvait-être le fort soleil. La seconde, c'était dans une vigne, dans un diamètre d'environ 30 m, la cime des souches était brûlée. Ce n'était pas exactement une carbonisation, c'était il me semble une très forte déshydratation. Le bout des branches ainsi que les feuilles étaient jaunies sur une quinzaine de centimètres.

Donc, dans la végère rien d'anormal ?

C'est cela, je n'ai rien remarqué. Dorénavant, s'il se passait quelque chose, je vous préviendrai.

Pouvez-vous me dire, Monsieur le Maire, si à cette époque là le lampadaire qui se trouve au carrefour de la route de St-Hilaire et de Bagnols était éclairé ?

Cela est impossible car il n'est en place que depuis une quinzaine de jours.

Note de l'enquêteur :

Voilà pourquoi le témoin Mr. D n'avait pas remarqué de lumières à l'endroit où il se trouvait lors de son observation. Il m'a même dit «il n'y a pas de lumière ambiante il faisait noir».

Vous souvenez-vous des travaux qu'il y avait à la gare à cette période ? Oui parfaitement, les projecteurs éclairaient assez fortement.



# En Haute-Garonne

## Enquête de Madame Denise LACANAL

du Groupement Recherche OVNI, PECHABOU - 31320 CASTANET

DATE / Printemps 1976 (Mois de Mai surement)

LIEU : Entre GRATENTOUR et VILLEMUR (Michelin 82 pli 8)

HEURE : au lever du soleil environ 6 heures du matin.

1er témoin : Monsieur X. Chauffeur de poids lourds pendant plus de 30 ans. (Routier)

2me témoin : M. Z chauffeur de poids lourds pendant 25 ans et ami de Monsieur X de très longue date (routier lui aussi).

METEO : temps splendide. Ciel pur sans un seul nuage, pas de vent (pour autant que s'en souviennent les témoins, pour le vent). Le soleil commence à poindre derrière les côteaux.

Vitesse du véhicule des témoins : environ 80 km/h parfois 60 suivant les endroits. Type du véhicule : voiture à essence de marque «DIANE».

LES FAITS. RECIT DU TEMOIN X (retranscription de la bande magnétique)

Par une matinée du printemps 1976, mon ami et moi avons décidé d'aller à la pêche. Nous sommes partis de très bon matin de TOULOUSE afin de trouver notre «coup de pêche» libre. Il faisait un temps magnifique. Nous avons passé la côte de GRATENTOUR qui monte à travers les arbres. . . Vous connaissez le coin, Madame ? Oui, je vais très souvent chez le marchand d'oiseaux qui est au milieu de la côte - Ah ! bon je le connais aussi !. Donc à 2 km de la maison de la famille C. . . marchands d'oiseaux et autres, vous savez que l'on reprend le plat de la route - Oui, je sais - Donc à deux kms, en direction de Villemur, mon ami me dit : regarde là, à droite. (C'était moi le conducteur). Surpris, nous voyons un objet qui était à environ 800 mètres à tout casser de la route sur laquelle nous étions, et à environ 300 mètres de hauteur. Non, jamais de la vie. . . pas 300 mètres, tout juste 200. . . et encore. . . sa couleur était rouge-orange, il avait la forme d'un 3/4 de sphère dont la partie plate était en dessous. Cette sphère se prolongeait par une sorte de queue, ou de fuselage argenté. Ce qui nous a émerveillé c'était la beauté des couleurs, autant le rouge orange que l'argenté. La queue était aussi longue que la "3/4 de sphère".

Cette chose que nous voyons très bien, car il faisait bien jour, était très grande (difficulté à donner un ordre de grandeur. L'enquêteur propose au témoin de choisir un objet qui, selon lui, aurait contenu dans la «chose». Le témoin répond que l'on aurait pu y

mettre une grosse voiture à l'intérieur, à l'aise, du type «belle américaine».

Ce qui nous a le plus impressionné, ajoute le témoin, c'est qu'elle semblait suivre la même route que nous. Nous marchions à environ 80 à l'heure et sommes descendus à 60 km pour mieux voir. Elle, elle gardait toujours à peu près sa vitesse et sur les 12 km environ qu'a duré notre promenade en sa compagnie elle est toujours restée à notre droite. Nous avons ouvert le vitrage de la voiture pour la voir directement sans reflet possible entre notre œil et elle. (l'enquêteur a refait le trajet plusieurs fois et au compteur il y avait 20 km entre le début du plat après Gratentour où la sphère a été vue par les témoins et la fin de l'observation).

Nous avons vu cette chose tout le long du chemin. Vous savez que cette route est vallonnée, et de temps à autre il y a des bois. On perdait alors la chose de vue lorsqu'il y avait un bois, ou on la voyait à travers suivant l'épaisseur des frondaisons. Puis on la revoyait toujours à notre droite.

Lorsque nous sommes arrivés près de Villemur (31) elle passait derrière les villas qui sont tout le long de la route, on la voyait entre les maisons ou en partie suivant que cela était des rez de chaussée ou des maisons à un étage. Arrivée au passage à niveau de Villemur, elle s'est élevée verticalement et est partie à une vitesse effrayante en direction des côteaux qui sont derrière Villemur.

Elle a disparu derrière les côteaux à une vitesse inimaginable. Jamais nous n'avons vu une chose pareille.

Pendant le trajet, nous avons décidé de stopper dès que nous apercevions une voiture ou une personne pour avoir un ou plusieurs autres témoins. Le trajet a duré 15 à 20 minutes, vous n'allez pas me croire mais nous n'avons trouvé personne.

L'enquêteur qui a fait plusieurs fois le trajet a constaté que cette route n'était pas très fréquentée aux heures où le témoin s'y trouvait.

Il n'a pas été constaté de silence anormal, la voiture marchait toujours sauf un bref instant où les témoins se sont mis au point de vitesse le plus bas pour écouter par la vitre de la portière si l'engin ne faisait pas un bruit spécial, mais ils n'ont jamais arrêté le moteur.

Le témoin a ajouté qu'avec le métier de routier que lui et son ami ont fait pendant 25 ans pour l'un et 30 ans pour l'autre, ils avaient l'habitude «d'avoir

les yeux en face des trous lorsqu'ils se trouvaient au volant d'un véhicule» que cela soit tôt le matin ou tard le soir» vous savez, Madame, on ne fait pas un métier tel que le notre si l'on n'est pas capable de bien voir une chose, somme toute proche. On tuerait vite du monde et nous avec.

Enfin le témoin a ajouté : nous n'avons pas eu vraiment la frousse, mais cela nous a remué. Nous qui sommes bons mangeurs, avons pris avec nous casse-croute et repas pour midi et le soir, très copieux. Nous sommes arrivés sur notre lieu de pêche avons mis une seule ligne à l'eau et avons oublié de pêcher de toute la journée ainsi que de manger. Nous restions silencieux ou rarement échangeons quelques paroles sur cette extraordinaire vision. A nous tracasser aussi . . . puis nous sommes rentrés à Toulouse. Ce n'était rien qui vole ou plane normalement. . . C'était l'inexplicable. . . l'inconnu. . . nous étions très surpris.

Question : Aviez-vous entendu parlé des OVNI ?

R. : des soucoupes volantes ou ovni comme on dit

maintenant, bien sûr, qui n'en a pas entendu parler de nos jours ! mais de là à croire ce que disaient les gens, il y avait loin, et voilà que cela nous arrive...

J'avais relevé votre adresse et numéro de téléphone sur la Dépêche du Midi. Mais j'hésitais... mais vous m'avez convaincu tout de même et me voilà avec mon histoire.

NOTE :

La hauteur moyenne des arbres composant les frondaisons des bois bordant la route suivie par les témoins est d'environ 10 à 15 mètres.

Villemur est une petite ville située dans un site encaissé et lorsque l'on arrive de Toulouse par Gratenour, les côteaux sont juste en face, derrière la ville.

Le témoin a ajouté qu'il ne se passait pas de jour où il ne pensait à cette chose plus ou moins longuement

## observations

## observations

### TRACES PRES DE VIRLET (Puy de Dôme)

*Une nouvelle fois, je vais vous signaler un cas d'observation de traces que des amis, qui cherchaient des champignons, ont découvert la semaine dernière et que j'ai visité moi-même. J'ai d'ailleurs mentionné ce cas au journal « La Montagne » dont je suis correspondant.*

*Donc, mes amis ont découvert ces traces dans un pré situé à quelques centaines de mètres du petit bourg de Virlet au lieu-dit « La Tuilerie ». Il s'agit de deux anneaux, l'un de douze mètres de diamètre parfaitement circulaire et de 45 cm de large. L'autre plus petit, fait huit mètres de diamètre, est distant de trois mètres du premier, et est légèrement aplati sur le côté. A l'intérieur et à l'extérieur de ces anneaux la végétation est verte et belle, sur les anneaux il n'y a aucune trace de végétation, le sol semble grillé, et aplati. M et Mme Rouselle les propriétaires du pré dont la maison est située à quelque 50 m de celui-ci, ont déclaré que le grand anneau était apparu subitement il y a*

*environ deux ans et qu'il y avait poussé d'énormes champignons la première année. Depuis rien n'a poussé. Le deuxième anneau est apparu aussi subitement que le premier au printemps dernier. Il s'est recouvert lui aussi de champignons géants genre Clitocybe. A l'heure actuelle ces champignons sont pourris.*

*M et Mme Rouselle n'avaient jamais parlé de ces traces car ils pensaient que ceci était dû à la présence de minerai d'uranium et avaient peur que leur terrain soit saccagé par d'éventuels chercheurs. Mais depuis la découverte de ces anneaux le pré est envahi par des curieux. Avec des amis nous avons survolé l'endroit et, bien sûr, on a pu constater d'une façon bien meilleure l'ensemble de ces anneaux mystérieux et le dessin parfait de ceux-ci. C'est un phénomène étrange et rare et il est difficile d'y donner une explication autre que celle de traces laissées par quelque OVNI égaré dans ces parages.*

*Maurice PHILIPPON (le 20-9-79)*

OBSERVATION DU DIMANCHE 10 Octobre 1977

Lieu : Vers/Selle au Sud d'Amiens gare de Vers/Selle.

Témoin : Mon jeune frère nommé Thierry et mon beau-frère âgés de 11 et 29 ans.

Heure : 16 h 30 / 17 h dans l'après-midi.

Nature de l'observation : Boule lumineuse semblant envoyer des rayonnements.

Durée de l'observation : 1 minute

L'observation

Les témoins coupaient du bois à l'aide d'une scie électrique quand l'attention de mon jeune frère fut attirée par un phénomène lumineux au nord-est de notre maison, nous avons vu se déplacer de nuit une chose apparemment semblable le 7 octobre 1977, mais ce jour là il faisait jour et elle était immobile, à une hauteur de 20 à 30 m, et à 200 m du point d'observation.

Mon jeune frère fit part de son observation à mon beau-frère qui s'empressa de venir me prévenir à la maison qui est à une distance de 20 m. A ce moment je venais de partir au village voisin. Mon jeune frère resta sur place et continua l'observation, quand mon beau-frère revint, la boule avait disparu.

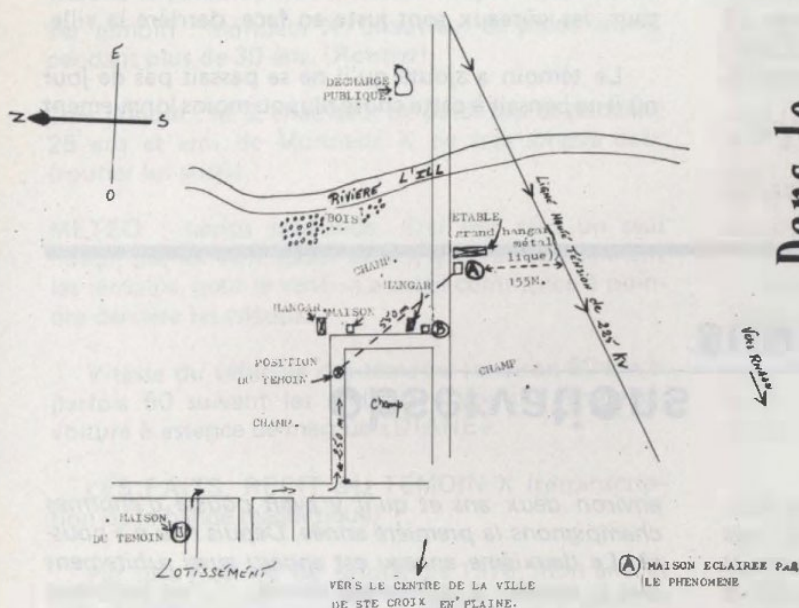
D'après mon frère, elle était « descendue » et elle envoyait des rayons qui leur firent mal aux yeux comme l'arc à souder.

La boule disparut derrière un bosquet d'arbres, juste derrière la ligne de chemin de fer. La nuit les témoins eurent mal aux yeux et furent très énervés.

J'ai constaté l'irritation de leurs yeux le lendemain matin.

Mon beau-frère est au courant des manifestations «OVNI» car nous avons fait une observation précédemment. Les témoins ne prêtaient pas grande attention à ces phénomènes auparavant. Le lendemain nous avons cherché des traces mais nous n'avons rien trouvé.

Environnement : Ligne de chemin de fer, ligne HT 8 fils distance de 2 km, ligne aérienne, région et lieu archéologiques Gallo-Romain.



# Dans le HAUT-RHIN

Enquête de  
Jacques JOURNOT

Suite à l'enquête relative aux phénomènes survenus au-dessus des Vosges et vers COLMAR en date du 10 OCT 78, j'appris que l'épouse de Mr HAEGELIN DE SAINTE CROIX EN PLAINE (68) (un des témoins du 10/10) avait vu quelque chose d'intrigant en 1977.

Je pus être reçu par cette personne le 10 DEC 1978.

**DATE DE L'OBSERVATION :** Samedi 22 juillet 1977. (cette date est confirmée, car le lendemain le témoin partait en vacances)

**LIEU :** SAINTE CROIX EN PLAINE (68) — Michelin 87 — Pli 17-18, ou carte IGN 1/50 000ème "NEUF BRISACH"

**HEURE :** entre 22 H 30 et 22 h 45.

**TEMOIN :** Madame HAEGELIN Monique

**AGE :** 37 ans à l'époque.

**CONDITIONS METEO :** Temps clair et doux — Etoiles visibles.

**LES FAITS :**

"Comme presque tous les soirs, je promène mon chien (bâtard âgé de 7 ans) vers les

champs situés à proximité du lotissement où nous habitons. J'étais sur un chemin macadamisé, n'ayant que des champs alentours, sinon une maison face à moi et deux autres situées à ma droite. J'avais, comme à l'accoutumée, détaché mon chien pour qu'il puisse gambader. Contrairement à son habitude, il restait près de moi, tournant autour de mes jambes. Je lui disais : Allez, va courir. Vas faire tes besoins avant de rentrer à la maison ! Malgré mes injonctions, il restait à tourner autour de mes jambes et ne voulait pas avancer. J'étais alors à 250 mètres environ de la dernière maison du lotissement. Tout à coup, je réalisais qu'une maison située à ma droite était toute éclairée

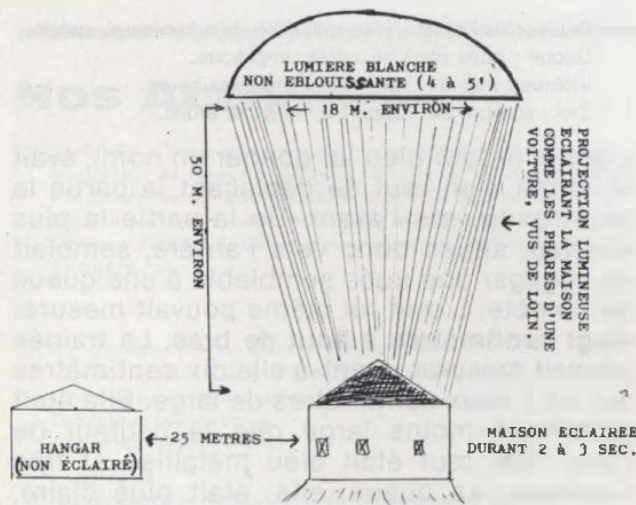
Je distinguais parfaitement les fenêtres, la porte et le toit. Cela éclairait comme les phares d'une voiture qui éclaire le paysage. Mais cette lumière venait du ciel. J'aperçus alors une lumière, d'un blanc non éblouissant, à une hauteur de 50 mètres environ, stationnaire, de la forme d'une assiette à soupe, mais à l'envers. Il n'y avait aucun bruit. La maison ne fut éclairée que durant 2 à 3 secondes. Mais cet objet est resté illuminé.

Toujours de la même couleur. Je l'ai regardé durant 4 à 5 minutes. Puis cette luminosité s'est rétrécie, ça devenait tout petit. Je pris peur. Je rattachais mon chien, et je rentrais d'un pas rapide chez moi, sans regarder derrière pour savoir si cette chose était toujours là ou pas."

J'ai contacté le couple HANSER Jean-Marie et Marie-Jeanne, habitant la maison située à 200 mètres où s'est passé ce phénomène.

Ils n'ont rien constaté d'anormal, ne se souviennent pas de quoi que ce soit qui ait pu retenir leur attention. "C'est trop vieux. On ne se souvient pas" m'ont-ils répondu. Par contre ils ont vu un phénomène en février-début mars 1978.

J'ai interrogé le propriétaire de la maison éclairée par le phénomène. Mr HEYMANN Bernard possède un élevage de vaches assez important. Il ne se souvient pas qu'il se soit passé quelque chose d'anormal à cette époque. Ses vaches sont toujours aussi tranquilles. Si ses chiens ont aboyé, ils le font si souvent qu'il n'y prête pas une attention particulière. Peut être aussi n'étaient ils pas présents ce soir là dans leur maison ou à l'étable.



Sur le terrain, le témoin a précisé que cette importante luminosité était à une hauteur de 4 à 5 fois la hauteur de la maison éclairée. A mon avis, en me basant sur ce que Mme Haegelin me précisait en prenant comme point de repère un gros nuage, la hauteur de cette luminosité est bien de 50 m, maximum.

#### PRECISIONS COMPLEMENTAIRES :

— Le témoin m'a précisé que la luminosité de l'engin était la même que celle qui éclairait la maison.

— Quand la luminosité s'est rétrécie, le témoin n'a pas eu l'impression que celui-ci partait.

— Bonne vue de l'intéressée (ne porte des lunettes que pour travailler de près : travail de couture par exemple).

— Dimension de la luminosité précisée par le témoin au comparateur : 20 MM (2°) au moins  
— Distance du témoin à l'objet : 550 mètres ce qui donnerait un objet de 18 mètres de diamètre environ.

— Aucun effet secondaire constaté par le témoin ni sur le chien.

— Le témoin partie en vacances durant un mois le lendemain de cette observation est restée marquée par cette vision. Elle ne promène plus son chien vers cet endroit et reste dans le lotissement car elle a peur.

— Elle ne s'intéresse pas aux OVNI particulièrement. Elle croit qu'il y a "quelque chose d'autre" dans l'univers mais ne se fait aucune idée précise sur ce sujet. Elle ne lit pas d'ouvrages spécialisés traitant de ce sujet.

J'ai demandé de me préciser la taille des boules lumineuses au comparateur. Il me précisa : «le 5, peut-être même le 6». Ce qui recoupe les témoignages de Messieurs SCHNEIDER et BOCHLER. En lui précisant la grandeur que cela pouvait donner, il trouva cela effectivement étonnant, d'autant plus qu'il n'a vu aucune traînée derrière ces boules. D'autre part, les boules s'étant éteintes, il n'a pas vu deux points noirs mais deux points brillants d'un blanc argenté. Il est beaucoup moins affirmatif quand à avoir vu deux avions de chasse. Il possède une excellente vue.

Pourtant, ce qui est aussi étonnant chez lui, c'est qu'il s'intéresse aux OVNI, aux anciennes civilisations, à la religion... et paraît être un sujet PSI. Rêves prémonitoires en particulier : membre de la famille mourrant qui l'appelle la nuit ce qui le fait lever, catastrophe aérienne qui va survenir dans deux ou trois jours et qui se révèle exacte, ou sensation que le téléphone va sonner ce qui se produit quelques secondes après.

**CONCLUSION ;** Le témoin me paraît être de bonne foi. Elle n'en a parlé à personne, elle ne recherche pas la publicité. Elle semble bien avoir observé un cas assez typique de "soucoupe".

Pourtant il aurait pu y avoir d'autres témoins, car la RN 422 COLMAR-MULHOUSE passe à 1,7 km à vol d'oiseau où s'est produit le phénomène. En provenance de MULHOUSE, la vue est dégagée. Les témoins éventuels, vu la distance, auraient-ils pris cela pour la lune ? (PL le 20) et n'auraient ils rien dit de ce fait ? Il est à noter le passage d'une ligne haute tension à proximité ; rien d'autre à signaler.



**Les lieux.** L'observation a été faite alors que les témoins étaient dans leur voiture, sur la N. 360, entre Bohain en Vermandois et Cambrai, exactement entre Bohain et Prémont (Carte Michelin n° 53 pli 14). Ils roulaient en direction de Cambrai soit sensiblement sud-est vers nord-ouest. La route était droite, un peu vallonnée, pas d'édifices particuliers. Ils avaient dépassé le château d'eau de Bohain et devaient se trouver sans doute, mais sans pouvoir l'affirmer, à hauteur d'un cimetière qui devait se situer à leur gauche. Ce dont ils sont sûrs, c'est qu'il y avait un peu plus loin sur leur droite un petit bois. D'après la carte, il pourrait s'agir d'un bosquet situé en direction de Busigny, au lieu dit Bois-Mirand.

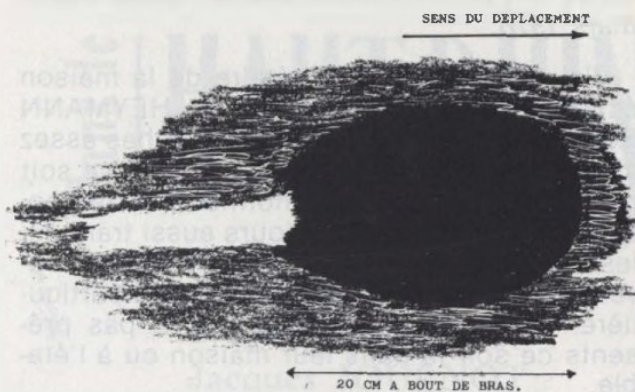
**Les témoins.** Il s'agit de Monsieur et Madame Maurice MALIN, habitant à 59400 Cambrai. Ils sont âgés de 50 ans environ. Monsieur MALIN est employé administratif dans une grosse société industrielle de la région de Cambrai. Son épouse est mère au foyer où elle élève la cadette de leurs trois enfants.

**Les faits.** Monsieur et madame MALIN que nous avons entendus ensemble sont absolument d'accord sur tous les détails de leur aventure. La plus grande partie du récit a été faite par le mari, toujours approuvé par son épouse qui ne faisait que compléter certains passages. Nous avons d'abord écouté leur récit, puis posé certaines questions précises pour le compléter. Il se résumerait ainsi si nous avions laissé la plume à Monsieur MALIN :

"Cela s'est passé le 25 Juin 1978, à 3 heures dix du matin. Je suis sûr de la date et de l'heure car nous revenions d'un mariage chez une parente et nous avons quitté les autres invités à 3 heures justes. J'ai une excellente notion du temps et je suis sûr qu'il était 3 heures dix.

Oui, évidemment, on va penser que revenant d'un mariage j'avais un peu bu. Et bien je tiens à préciser tout de suite et j'aurais des témoins s'il en fallait, que je ne bois jamais outre mesure, et depuis minuit, je n'avais pas absorbé une seule goutte d'alcool sachant que je devais reprendre la route. J'agis toujours ainsi. D'ailleurs mon épouse qui ne boit pas du tout a vu la même chose que moi. Alors..... ?

Nous avons quitté Bohain et je roulais assez vite, peut-être à cent à l'heure. Quand soudain, notre regard à l'un et à l'autre fut attiré par un "truc" (sic) dans le ciel, à notre gauche, à hauteur de la vitre de la portière avant. Je ne puis dire s'il est apparu subitement ou s'il arrivait derrière nous. Nous nous sommes interrogés pour savoir si nous voyions la même chose. Aucun doute : c'était bien là.



- Couleur de l'objet : bleu métallisé, très lumineux, précis.
- Queue : nuée blanche irisée, imprécise.
- Vitesse : plus de cent vingt kilomètres-heure.
- Ciel : sombre par rapport à l'objet et étoilé.

L'engin (il faut bien lui donner un nom), avait la forme d'un œuf se déplaçant la partie la plus ronde vers l'avant. De la partie la plus pointue, située donc vers l'arrière, semblait se dégager une nuée semblable à une queue de comète. L'œuf lui-même pouvait mesurer **vingt centimètres à bout de bras**. La traînée pouvait mesurer quant à elle dix centimètres sur un à deux centimètres de large. Elle était nettement moins large que la hauteur de l'œuf. Cet œuf était bleu métallisé et très lumineux. La queue, elle, était plus claire, presque blanche, et irisée. Scintillante par moments. Alors que la partie principale avait des contours bien précis, la queue n'était pas précise et s'estompait progressivement sur la longueur. Tout cela se détachait très bien sur le ciel qui paraissait derrière, plus foncé et étoilé, sans nuages. Il n'y avait pas de lune, en tout cas nous n'en avons pas vue. Cela se déplaçait très vite, presque parallèlement à notre route qu'il a dû couper à un ou deux kilomètres devant nous. Instinctivement j'ai accéléré pour tenter de le suivre et de garder le contact plus longtemps, conscients que nous avions là devant nous un de ces OVNI dont nous avons entendu parler. L'observa-

tion a duré trente secondes et nous avons vu le diamètre apparent de l'engin diminuer progressivement à l'horizon, presque juste devant nous. Je me souviens qu'il faisait très beau, qu'il n'y avait pas de vent et que le ciel était étoilé. Je n'ai pas entendu de bruit émis par l'engin, il est vrai qu'il était peut-être couvert par celui de la voiture. Mon moteur ne s'est pas arrêté et mes phares ne m'ont pas paru baisser de puissance.

Je n'ai pas de radio à bord. Nous n'avons pas remarqué d'arrêt de nos montres et nous n'avons ressenti aucun trouble de santé. Nous avons simplement été un peu surpris de ce que nous avons vu, mais sincèrement ; cela ne nous a pas empêché de dormir calmement en rentrant chez nous juste après, soit environ un quart d'heure."

**Appréciations de l'enquêteur.** Nous avons essayé de connaître un peu mieux les témoins et c'est ainsi que nous avons appris que si Monsieur MALIN était si sûr de lui quand il parle d'heure et de temps c'est qu'il est en dehors de ses activités professionnelles éleveur de pigeons et règleur de constateurs pour les concours de colombophilie. Il a ainsi acquis une très grande précision dans l'estimation au jugé du temps.

Il dit avoir accéléré pour essayer de suivre

l'engin alors qu'il roulait à cent à l'heure. On peut estimer qu'il a ainsi fait monter son compteur à cent vingt ou cent trente kilomètres heure. S'il a suivi l'engin pendant trente secondes comme il le pense, il aurait ainsi parcouru un peu plus de un kilomètre, ce qui est très plausible et correspond bien à ses dires à propos de la route et de l'endroit où il se trouvait. Monsieur MALIN est un homme jouissant d'une excellente santé physique et mentale, il s'exprime lentement et sans passion, portant allégrement ses cent kilos et passant tous ses loisirs au jardin et au pigeonnier. De nombreuses récompenses attestent de ses succès dans les concours. Il aime aller jusqu'au fond des choses, comprendre ce qu'il fait et le pourquoi de tout. Il ne connaît pas la littérature ufologique et ne s'intéressait pas au phénomène avant son observation. Il ne craint pas de faire connaître ce qu'il a vu et les railleurs ne le touchent pas.

Son épouse souffre un peu de troubles articulaires, mais, comme son mari, jouit d'un solide bon sens. Elle a vu, et ne craint pas de le dire. Par contre elle s'intéressait aux OVNI depuis longtemps, elle avait même lu un livre sur le sujet et souhaitait faire une observation pour se conforter dans ses idées.

## Nos Activités

**ENQUÊTES** : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional), des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

**GTR** Groupe «Techniques et Recherches».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :

- Détecteur magnétique
- Compteur géiger-Muller

Pulsographe

Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

Détecteur de variation de luminosité nocturne . . .

Envoi de plan contre 4,80 F.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00.

Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoi contre 10,00 F.

— Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :

M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNUILLET

**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES** : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Leo-Bouysou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19



# LE DOLUS

(ILE D'OLERON)

Enquête  
et photos de  
Pascal  
GROUSSET

(Voir sur couverture le croquis montage de M. Philippe PLANARD, D'APRES PHOTO DU SITE).

Alors que j'étais en congés dans l'île d'Oleron, à Dolus, où je n'ai pu passer hélas qu'un seul jour, Monsieur Joux, chez qui je logeais m'a fait prendre connaissance, en voyant que je m'intéressais aux MOC, d'un cas remarquable d'atterrissage. Monsieur JOUX, travaillant pour la ville de Dolus est un peu au courant de tout ce qui se passe dans la commune. C'est ainsi qu'il a su qu'un homme était venu prévenir la mairie, que son fils avait vu un OVNI et en tout bon citoyen, il était venu en avertir les autorités. Malheureusement pour lui, c'est tout juste si on ne lui a pas ri au nez. Il est donc allé ensuite dans une gendarmerie mais on lui a répondu que étant donné que ce n'était pas leur secteur, ce n'était pas à eux de s'en occuper et de recueillir sa déposition. Il en a pas fallu plus pour décourager ce monsieur.

Monsieur JOUX connaît très bien cet homme et c'est grâce à lui, je dois le dire que j'ai pu entrer en contact avec les témoins et mener l'ensuête qui suit :

Date : nuit du 1er au 2 août 1979

Heure : 2 h 30

Témoins : M. LANGLADE Pascal, 27 ans, casseur auto  
Melle COLLIN Edwige, 20 ans, employée

Temps : pluie - ciel très nuageux avec plafond bas, terrain boueux.

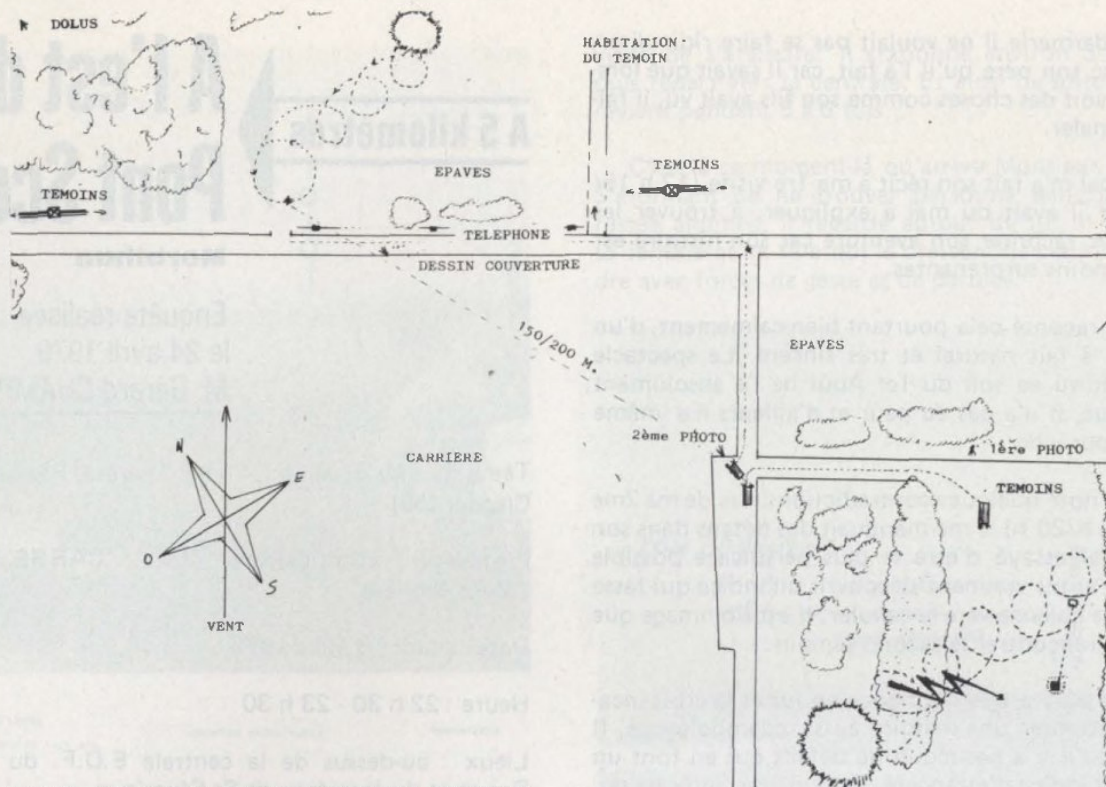
Vent : moyen (sud - sud-ouest)

Lieux : Le Dolus (Ile d'Oleron) (1,5 km au sud) « La Blancharde » sur cadastre B N

Cela s'est passé le 2 août à 2 h 30 du matin. J'étais à ce moment là en tête à tête avec mon amie, à 100m de chez moi, dans un chemin. Il pleuvait, mais ce n'était pas un orage, pourtant un violent éclair, vert, éclata au-dessus des arbres et vint frapper le sol à environ 15 m devant la voiture. Immédiatement, une lueur très puissante, fit son apparition, elle était à peu près à 100/150 m de hauteur, elle était énorme et elle

éclairait le terrain comme en plein jour. Les branches du haut des arbres se mirent à battre avec violence. Je fis aussitôt le rapprochement avec la lueur car dès qu'elle eut disparu, tout redevint comme avant, avec le vent qui soufflait moyennement. Cette lueur qui avait surgi de derrière une haute haie d'arbres, à droite, avait survolé le terrain silencieusement en décrivant des cercles sur un plan horizontal et elle disparut ensuite derrière une autre haie située à gauche. Tout ceci ne dura pas plus d'une minute. Le diamètre de cette lueur est très difficile à situer vu qu'il pleuvait, qu'il faisait nuit et vu la distance, très approximative, qui nous séparait. Je pense toutefois qu'elle devait faire une dizaine de mètres de diamètre mais c'est très incertain. Elle était blanche, très puissante, mais n'éblouissait pas.

Bien que ce que j'avais vu était très bizarre, je ne fus pas très impressionné, par contre, Edwige était inquiète et cela n'allait pas s'arranger par la suite car pas moins de deux minutes plus tard, alors que j'étais couché sur le siège de la voiture et qu'elle était assise, elle me dit, comme ça, qu'elle voyait quelque chose bouger. Moi qui ait l'habitude de la carrière, je sais qu'il y a beaucoup de lapins et d'animaux qui se promènent par ici. Je me suis donc relevé et alors, j'ai aperçu tout autre chose. C'était devant, à gauche, à 20 mètres à peu près de la voiture et ça ressemblait à un pain de glace d'une hauteur peut-être de 80/90 cm de haut sur 30/40 cm de côté. Il avait l'air transparent, d'une couleur verte très claire et il brillait un peu comme un ver luisant. Cela avançait vers la haie de gauche tout droit et épousait sans doute la forme des pierres ou bien flottait à ras le sol, il n'allait pas plus vite qu'un homme marchant normalement. Arrivé à 15 m de nous, pour voir ce que c'était exactement et pour le surprendre, j'ai allumé très rapidement les phares, instantanément, elle se volatilisa, on eut dit que la lumière l'avait fait disparaître et ensuite, même de nouveau dans le noir, on ne la revit pas.

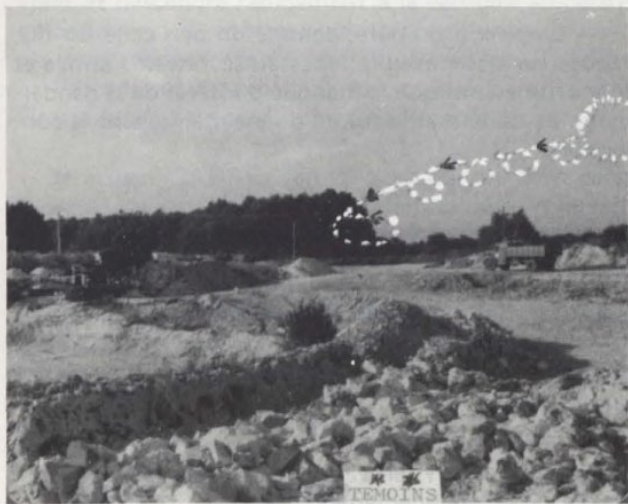


Maintenant, Edwige commençait à avoir vraiment peur et peut-être 1/4 d'heure après la disparition du pain de glace, nous décidâmes de rentrer chez nous. Je sortis donc du chemin, en marche arrière, phares rallumés. Après l'avoir fait et alors que j'étais prêt à repartir en marche avant, nous nous aperçûmes que toute une partie du terrain d'en face et de la carrière, à une distance de 200 m, était éclairée. De nouveau, la lueur arrivait, elle avançait toujours de la même façon en décrivant des ronds, j'approchais un peu la voiture et coupais le moteur en éteignant les phares. Arrivé à un certain point, la lueur se mit à décrire un cercle continu. Elle tourna ainsi pendant au moins 30 à 40 secondes et tout à coup sans que l'on sache pourquoi et qu'on se l'explique, elle s'éteignit. Brusquement de la clarté, nous retombâmes dans l'obscurité. C'est alors que je vis qu'à la place de la lueur il y avait autre chose. C'était une ouverture, créée peut-être par une porte coulissante, d'une hauteur de 2 m sur peut-être 1,50 m de largeur. L'intérieur était très éclairé, d'une lumière très blanche, qui me permettait malgré la pluie qui tombait de voir des détails. Il y avait un escalier qui descendait à terre de quatre ou cinq marches, au milieu, il y avait une forme humaine, qui semblait parler à une autre qui se tenait à l'entrée et à une troisième qui se trouvait au fond de ce qui me semblait être une pièce ronde. A hauteur de ceinture de ce dernier, il y avait sur la paroi derrière lui, un bord comme le formeraient deux assiettes que l'on poserait à l'envers l'une sur l'autre. Je ne pouvais distinguer que l'intérieur, le reste était plongé dans l'obscurité, mais logiquement, de l'extérieur, de jour, ça devait ressembler à cette forme.

Pour mieux voir, j'ai alors décidé, malgré la peur d'Edwige d'aller voir de plus près, j'ai démarré et roulé, phares éteints. Arrivé au virage, j'ai allumé. Arrivé sur les lieux, il n'y avait plus personne, plus rien, tout avait disparu.

Le lendemain, j'ai été voir avec mon père, on n'a trouvé aucune trace, bien que le terrain, dans cette partie soit boueux et très meuble.

Témoignage de M. LANGLADE Pascal  
du 13/08/1979



Quelques remarques :

- M Pascal LANGLADE paraît être un homme bien équilibré et dans l'ensemble assez sérieux.
- Il s'occupe de la casse-auto avec son père.
- Il se marie au mois d'octobre prochain avec Edwige Collin (second témoin).
- Il ne lit pas de roman de Science Fiction et ne s'intéresse pas du tout aux OVNI, ni depuis son aventure, d'ailleurs il n'en a parlé qu'à 2 personnes son père et un cafetier, qui est venu voir s'il y avait des traces. Ce n'est pas Pascal qui a fait les démarches à la mairie et

à la gendarmerie il ne voulait pas se faire ridiculiser, c'est donc son père qu'il l'a fait, car il savait que lorsque l'on voit des choses comme son fils avait vu, il fallait le signaler.

— Pascal m'a fait son récit à ma 1<sup>re</sup> visite (12 h 15/13 h 30) il avait du mal à expliquer, à trouver les mots pour raconter son aventure car son histoire est non des moins surprenantes.

Il m'a raconté cela pourtant bien calmement, d'un ton tout à fait naturel et très sincère. Le spectacle qu'il avait vu ce soir du 1<sup>er</sup> Août ne l'a absolument pas choqué, il n'a pas eu peur et d'ailleurs il a même voulu s'approcher.

— J'ai noté quelques contradictions lors de ma 2<sup>me</sup> visite (19 h/20 h) il me manquait des détails dans son récit - J'ai essayé d'être le plus perspicace possible mais je n'ai pu vraiment découvrir un indice qui fasse pencher la balance vers le canular. Il est dommage que je n'ai pu rencontrer le second témoin.

— Son père a très confiance en lui et le croit incapable d'inventer une histoire aussi rocambolesque. Il est vrai qu'il y a beaucoup de détails qui en font un cas à haut indice d'étrangeté. On a même l'impression, lorsqu'on l'interroge qu'il n'a pas tellement envie de parler de ce qu'il a vu.

Il n'a pas eu mal aux yeux depuis et dort bien. . .

Pour répondre à la question «n'a-t-il pas eu d'ennuis de moteur ?» je signale que c'était une 404 Peugeot DIESEL.

— L'opinion du père, comme un peu celle du fils, repose sur des travaux, des essais secrets de l'armée et le mutisme ainsi que le manque d'intérêt de la gendarmerie et de la mairie lui en donne maintenant la conviction.

---

## CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI AU COURS DE L'ANNEE 1954

**Prix Franco 6 F.** (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales. . . etc . . . pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

(voir autres renseignements à ce sujet dans LDLN 162 de Février 1977, pages 27 et 28).

**A 5 kilomètres**

# A l'est de Pont Scorff

**Morbihan**

Enquête réalisée  
le 24 avril 1979

**M. Gérard CHAMPETIER**

Témoins : Mr et Mme CARRE Thérèse, Restancoezec Cleguer (56)

Profession : Cultivateurs, Melle CARRE Valérie  
14 ans écolière.

Date : Jeudi 15 Mars 1979

Heure : 22 h 30 - 23 h 30

Lieux : au-dessus de la centrale E.D.F. du Poteau Rouge et du carrefour de St Séverin.

Ciel : clair sans nuages

Pleine Lune : le 13 Mars 1979

Couleur des boules : pantone 178 A  
Couleur de l'objet extérieur : 206 A pantone  
Couleur de l'objet intérieur : 169 A pantone  
Couleur des feux : 206 A intense  
Lueur au sol : 171 A pantone.

Monsieur CARRE était parti ce soir là à une réunion de l'équipe de football locale au café ROUSSO à KERCHOPINE à 5 km, de sa ferme. Vers 22 h 15, Mme CARRE reçoit la visite d'un voisin qui vient demander des céréales ; s'étant aperçu qu'il est un peu ivre, elle fait ce qu'il faut pour écourter sa visite. Donc, 1/4 d'heure après elle le raccompagne jusqu'au bord de la route qui mène au bourg de Cléguer.

En revenant vers la ferme, elle voit sa fille Valérie, debout sur un banc de pierre, tendant le bras vers un spectacle qu'elle voit pour la première fois. Madame CARRE monte à son tour sur le banc et là, elle distingue au loin dans le ciel, 2 grosses boules rouge-orange qui descendent, l'une derrière l'autre dans le même axe, lentement vers le sol. Celles-ci mettent 1/4 d'heure pour disparaître derrière le toit des maisons au-dessus du carrefour de St-Séverin (surnommé carrefour de la mort).

Puis au bout de quelques secondes, une boule remonte à la verticale dans le ciel et disparaît subitement comme effacée ; puis au bout d'un certain temps, une autre boule apparaît dans le ciel au même endroit et tombe vers le sol assez rapidement. Dès la disparition de celle-ci derrière les toits, elles voient une grande lueur orange éclairer le ciel pendant plusieurs secondes et tout redevient normal.



vient de s'éteindre. Il stationne environ 3 secondes puis repart vers la centrale. Et ainsi de suite repart et revient pendant 5 à 6 fois.

C'est à ce moment-là qu'arrive Monsieur CARRE. S'étonnant de ne trouver personne dans la cuisine restée allumée, il regarde autour de lui, il voit alors sa femme et sa fille qui le pressent de venir les rejoindre avec forces de geste et de paroles.



Arrivé près d'elles, il voit l'engin faire un va et vient et descendre rapidement à la verticale au-dessus de St-Séverin. Il constate que lorsque l'engin descend ses feux clignotants ne sont plus visibles. Il monte et descend comme cela 2 fois puis disparaît à une vitesse fulgurante en direction de la centrale.

Monsieur CARRE s'en va alors en direction de sa cuisine pour téléphoner aux gendarmes de Pont-Scorff. Ceux-ci lui demandent s'il voit toujours quelque chose. Il répond par la négative. Ceux-ci raccrochent en l'invitant à demander autour de lui le lendemain matin, pour savoir si quelqu'un d'autre a vu ce spectacle hors du commun. Puis, ils restent quelques instants dehors et vont se coucher.

#### NOTES DE L'ENQUETEUR

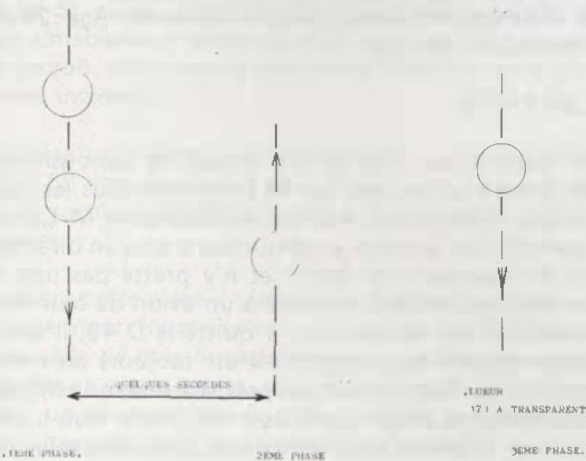
J'appris ce témoignage par un cultivateur que je connais à CLEGUER et qui est de leurs amis.

Madame CARRE et sa fille me parlèrent de cela comme s'il s'agissait de quelque chose de banal. Par contre, pour Monsieur CARRE, cela lui a laissé une impression d'irréel, bizarre.

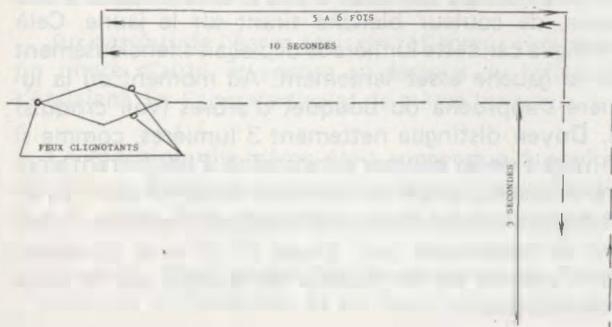
Trois jours plus tard lorsque je les revis, pour compléter cette enquête, ils me dirent qu'ils étaient loin de se douter que ce qu'ils avaient vu était important.

Suite bas de p. 24

DESCENTE LENTE DES 2 ROULES 1/4 d/s. REMONTEE D'UNE BOULE. REDESCENTE.



Elles descendent alors du banc de pierre et vont se poster à l'angle de la ferme. De là, elles ont une meilleure vision et sont abritées du vent froid qui souffle par moments. A peine sont-elles arrivées là qu'elles aperçoivent dans le ciel un objet en forme de losange apparaissant au-dessus de la centrale E.D.F. du Poteau Rouge. Celui-ci est éclairé à l'intérieur d'un jaune éclatant et les bords rouges. Trois feux clignotants d'un rouge intense sont visibles. Celui-ci va sur leur droite, puis s'arrête au-dessus du lieu où la lueur



# Enquête à Gamaches (SOMME)

Enquête de M. Jacky LAURENT

Date : octobre 1978 (dans la première quinzaine, mais jour indéterminé).

Heure : 4 h 40

Durée de l'observation : environ dix minutes (pour les 2 témoins).

Conditions météo : ciel dégagé, étoilé, absence totale de vent.

Lieu de l'observation : commune de Bouvaincourt-sur-Bresle, située géographiquement entre GAMACHES et LE TREPORT dans la vallée de la BRESLE (présence de nombreux étangs et marais, forêt d'EU).

Témoins : M. DOYEN Bruno, domicile Bouvaincourt-sur-Bresle. Age 24 ans. Profession : fondeur.

M. LAFOLIE Gilbert, domicile Incheville. Age : 24 ans Profession : fondeur.

## LES FAITS :

M. Lafolie se rend à son travail et doit prendre M. Doyen au passage, car ils travaillent tous les deux dans la même usine. A la sortie d'Incheville, M. Lafolie aperçoit une lumière au-dessus des arbres en direction de Bouvaincourt-sur-Bresle et n'y prête pas une attention particulière, pensant à un avion ou à un hélicoptère ! Au moment où il quitte la D 49, il revoit cette lumière qui, semble-t-il est toujours au même endroit. Se rapprochant plus près, il arrête son véhicule, descend et distingue alors assez nettement trois lumières, sur le même plan horizontal, juste au-dessus des arbres (voir photo) celles-ci montaient et descendaient assez lentement (1) pour revenir toujours au même point, puis elles effectuèrent un cercle (2) (les lumières étant toujours sur le même plan horizontal) revinrent à leur position initiale et partirent (3) en direction Sud-Ouest, vers la forêt d'Eu. Ces «objets» étaient de couleur rouge et n'émettaient pas de lumières aveuglantes, de plus ils évoluaient en silence (voir photo 1).

M. Doyen attendait M. Lafolie à l'angle de la rue du Marais et de la rue de la Basse Bresle, quand il aperçut une lumière qui avait à peu près la grosseur d'une étoile, de couleur blanche tirant sur le jaune. Cela l'intrigua car cette lumière se déplaçait silencieusement sur la gauche assez lentement. Au moment où la lumière s'approcha du bouquet d'arbres (voir croquis) M. Doyen distingua nettement 3 lumières, comme si on venait de les allumer subitement. Elles prirent alors une couleur orangée et devinrent rouge vif alors qu'elles disparaissaient derrière le bouquet d'arbres en montant et descendant (voir photo n° 2) et se dirigèrent vers l'endroit où M. Lafolie les aperçut par la suite (voir photo 2).

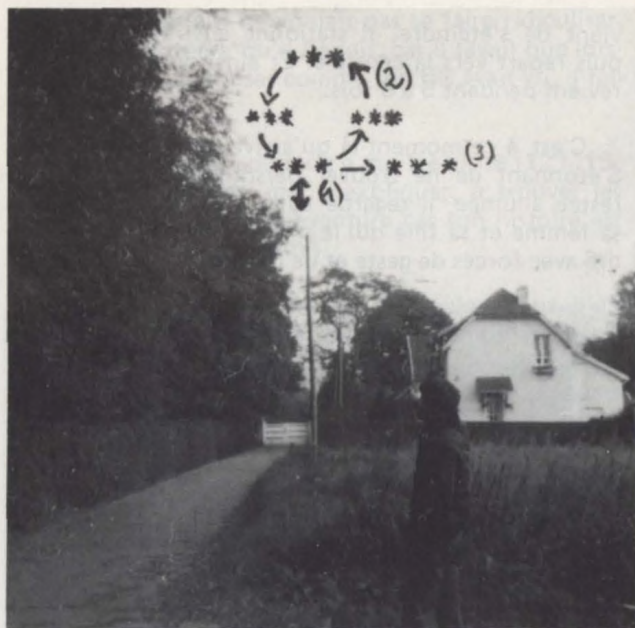


PHOTO 1 : observation de M. LAFOLIE



PHOTO 2 : observation de M. DOYEN

## Suite de p. 23 : PONT SCORFF.

Du côté de la centrale E.D.F. les 2 veilleurs à la salle de contrôle n'ont rien remarqué d'anormal. Cette centrale reçoit du 220.000 volts de NANTES principalement qu'elle distribue en 6.000 volts vers LORIENT et BREST.

Je n'ai pas réussi à obtenir des renseignements quant au comportement des malades mentaux qui occupent l'hôpital psychiatrique de Charcot à CAUDANT, situé à 100 mètres de cette centrale.

# RENCONTRE



A LORETO (Argentine)

# DU TROISIEME TYPE

par HERIBERTO JANOSCH - Traduction : Mlle DIDIERJEAN

La première information reçue sur ce cas date du 15 Janvier 1979. Elle parut dans un journal de Buenos-Aires « La Razon » qui relatait le prétendu incident ainsi :

Un objet volant non identifié apparut soudain à un garçon de douze ans dans une école de Loreto dans la province de Santiago del Estro. Deux humanoïdes vêtus de vêtements couleur aluminium, descendirent de l'objet. Le garçon fut immédiatement immobilisé par eux. Ils restèrent dans la pièce un temps considérable. Le phénomène eut lieu à midi.

Cela est un court résumé de l'article publié.

Nous écrivîmes au témoin, Marco Rafaël SUAREZ, lui demandant des détails, et nous reçûmes une réponse de Sr ; Juan Angel GOMEZ, qui habite Loreto et qui aimablement collabora avec nous, en interviewant le garçon. Cela nous a permis de reconstruire le prétendu incident :

C'était un samedi (probablement le 13 Janvier) à 11 h 50 dans une pièce de 4 m sur 4 m, d'une école de la localité, où le père du garçon travaille comme portier.

Dans cette pièce il y avait, parmi d'autres objets, un réfrigérateur fonctionnant au moyen de « kérosine » une table de bois à usage de bureau, quelques petites chaises et autres tables, ainsi qu'une boîte à pharmacie un électrophone non en marche à ce moment et l'éclairage électrique, également non utilisé.

Le garçon était seul dans la pièce au moment de l'évènement, en train de ranger un morceau de melon dans le frigidaire ; il entendit alors la boîte en carton pleine de journaux tomber sur le plancher. Se retournant il vit une étrange machine de forme rectangulaire de 60 cm de large, 140 cm ; de hauteur et 100 cm. de longueur.

Elle était couleur aluminium avec une sorte d'écran noir de T.V. sur la face supérieure, à travers lequel on voyait une partie de l'intérieur de l'objet. Le garçon vit ainsi une espèce de camion attaché par des câbles.

Au-dessous de l'écran était un réflecteur similaire à un phare d'auto et encore au-dessous du réflecteur s'élevaient des lignes verticales de même longueur.

La machine elle-même était suspendue à environ 20 cm. au dessus du sol et émettait un bruit semblable à celui d'un ventilateur électrique en marche.

Soudain deux portes de chaque côté de l'engin s'ouvrirent à l'extérieur et de haut en bas. Un petit

être d'environ 80 cm. émergea de la porte de droite et un autre similaire de celle de gauche. Ils étaient vêtus d'un brillant vêtement d'une seule pièce. Ils portaient un casque de même matière et un sombre ruban ressemblant à du verre leur traversait le visage à la hauteur des yeux.

L'être qui descendit de la gauche saisit la main droite du garçon (le garçon mesure 150 cm.) Celui-ci remarqua que l'humanoïde n'avait que quatre doigts.

L'enfant essaya de se libérer, mais l'être le saisit plus fortement. Au même moment il entendit le son d'une voix qui semblait émaner de la machine et disait en espagnol : « Assieds-toi, ne bouge pas ! » (sentate, no te muevas). L'être força le garçon à rester sur la chaise et celui-ci quoique se sentant incapable de bouger, restait conscient.

Il remarqua alors que l'autre être fermait la porte extérieure de la pièce et se dirigeait vers une pièce adjacente.

Il vit chacun des êtres transporter, attaché sur son dos un objet ressemblant à un siphon de soda avec un appareil comme une pendule fixé au sommet.

Puis, l'humanoïde qui avait saisi le garçon entra dans la machine et alluma le réflecteur qui émit un puissant rayon de lumière rougeâtre aveuglant l'enfant et lui faisant pleurer les yeux. Alors incapable de bouger et de crier, le garçon sombra dans l'inconscience.

Après un certain temps que l'enfant ne put pas évaluer, il reprit conscience toujours immobile sur sa chaise, mais il se rendit compte qu'il pouvait à nouveau bouger. Il s'essuya les yeux et regarda, il s'aperçut que les êtres et la machine avaient disparu. La porte que l'un des deux êtres avait fermée était maintenant ouverte. Il s'élança dehors et tomba de tout son long sur le sol.

Sa soeur, âgée de huit ans, arriva juste après sa chute et le vit se relever. Peu après le père arriva aussi sur les lieux de l'incident et vit le visage rouge violacé de son fils ainsi que le grave état nerveux dans lequel il se trouvait.

Interrogé, l'enfant relata tout ce qu'il avait vu.

Se rendant compte que son fils avait subi un choc, le père le conduisit chez un docteur de la localité qui ordonna un calmant. Puis le portier alla au poste de police raconter l'incident.

Autres détails à mentionner : lorsque l'enfant reprit conscience, il trouva tout en désordre dans la pièce.

ce mais rien ne manquait. Une odeur de soufre emplissait la salle.

Les gens des maisons voisines déclarèrent que leurs ventilateurs électriques ainsi que leurs réfrigérateurs cessèrent de fonctionner, et les radios émettaient des décharges électriques.

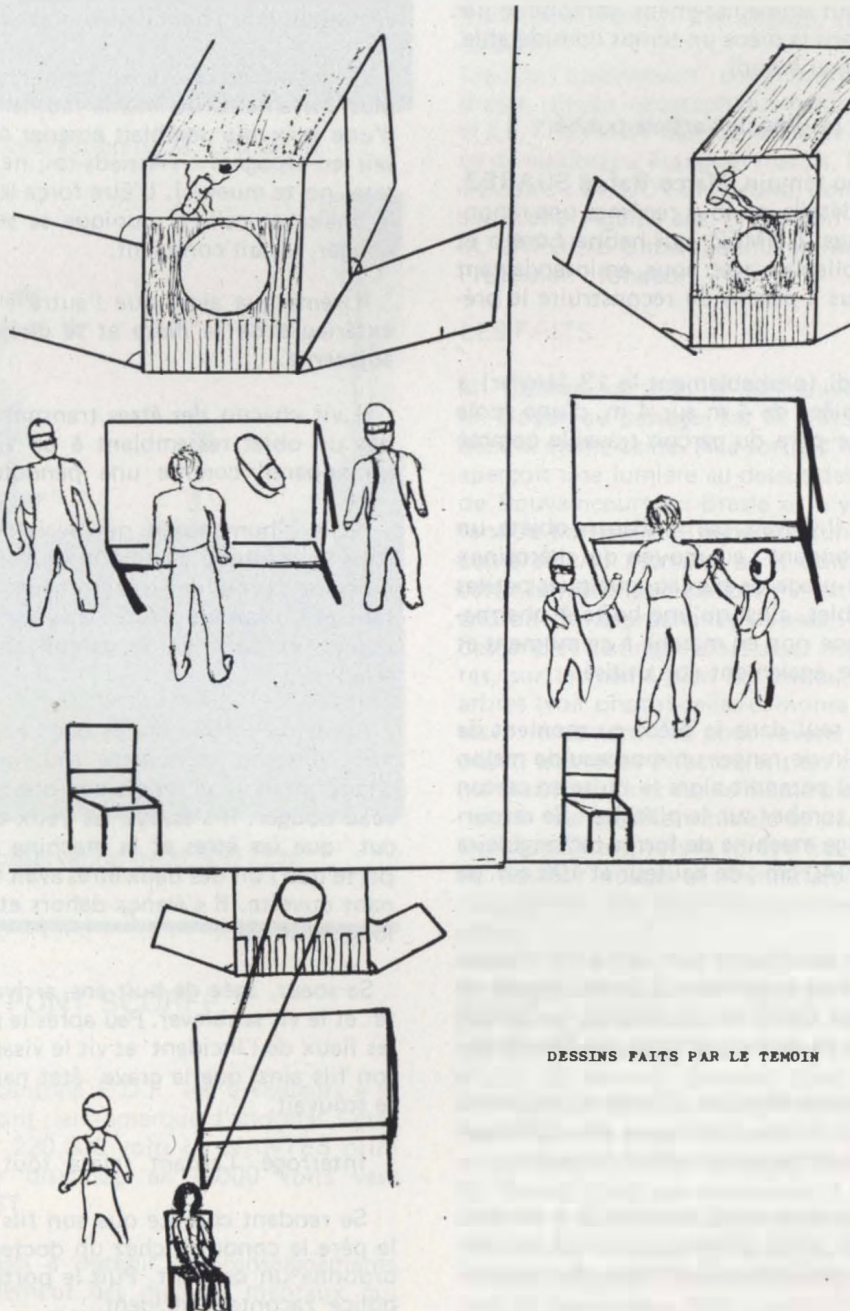
Mr. GOMEZ, aimablement, donna des détails sur le garçon et sa famille. L'enfant va bientôt commencer des études secondaires ; il est très vivant et s'intéresse aux magazines de sports ; il jouit d'une bonne santé. Il est catholique et membre actif de l'église locale. Il

habite un village avec ses parents, frères et soeurs où la plupart des gens se connaissent.

Nous ne pouvons donner aucune conclusion définitive sur ce cas avant d'obtenir d'autres informations. Nous attendons le rapport du docteur au sujet de l'enfant.

Mr. GOMEZ a offert de suivre ce cas pour nous ; aussitôt que nous aurons de nouvelles informations nous vous les ferons connaître.

San Isidro — Marzo de 1979





# Japon :

**RENCONTRE  
AVEC UN**

## **un mystérieux humanoïde dans la région de Saïtama**

Traduction : Mlle LE GOURRIERE

(Extrait de "Modern Space Flight Association";  
C.P.O. Box N° 910 - Osaka, 530-91 Japon)

Un mystérieux humanoïde a communiqué quelque chose au moyen d'un appareil semblable à un tube, pressé sur la tempe du témoin...

Dans la nuit du 6 novembre 1978, l'une des émissions TV du soir, très populaire, appelée «23 heures», présentée chaque soir du lundi au vendredi, de 23 h 15 à 0 h 25, et traitant assez fréquemment à la fois des OVNI et de phénomènes occultes, relata une très singulière et mystérieuse rencontre avec un étrange humanoïde, au sommet d'une montagne à Sayama, dans la région de Saïtama, faite par un radio-amateur (Ham) durant la nuit du 3 octobre 1978.

Le témoin de cette rencontre, Mr Hideichi Amano (29 ans), Directeur d'un snack-bar appelé «Juri», du nom de sa fille, avait garé cette nuit-là son véhicule au sommet d'une montagne environnante, afin de recevoir les ondes-radio dans les meilleures conditions ; il désirait entrer en communication avec son plus jeune frère se trouvant dans une autre partie du Japon, dans la région de Yamanashi, vers environ 20 h 30. Ayant terminé la communication avec son frère, il parla pendant quelques minutes avec ses amis radio-amateurs locaux, et voulut redescendre la montagne quand il s'aperçut que l'intérieur de sa voiture était devenu brusquement très lumineux. Il regarda à l'arrière et s'aperçut que l'intérieur avait une luminosité 10 fois supérieure à celle de la lampe fluorescente du plafond (il avait posé une lampe fluorescente au plafond à l'arrière de son véhicule à la place du plafonnier classique).

Très surpris, il se pencha par la vitre, à l'avant, et essaya de localiser la source de la lumière. Mais d'une part il ne fut pas en mesure de la localiser, d'autre part, il fut très étonné de constater que cette lueur très vive se limitait à l'intérieur du véhicule et qu'aucune lumière ne filtrait des vitres de sa voiture.

Il découvrit alors que sa fille de 2 ans, Juri (comme citée plus haut), qui se trouvait quelques instants auparavant sur le siège avant, assise à côté de lui, était maintenant couchée avec de la bave à ses lèvres.

Puis il vit une étrange lueur orange, circulaire, illuminant la zone de son estomac. Très surpris, il partit de cette lueur et la «suivit» à travers le pare-brise et à l'extérieur, et vit qu'elle provenait d'un point dans le ciel.

A ce moment précis, il sentit la pression d'un objet métallique sur sa tempe droite, et se retournant, effrayé, il vit une créature étrange, surnaturelle ! Elle projetait un instrument ressemblant à un tube métal-

lique à partir de sa bouche et pressait fortement son extrémité avant sur la tempe de l'homme, communiquant incessamment avec son cerveau par l'intermédiaire de ce tube par des sons étranges, non comparables à une voix, très aigus, qui ressemblaient aux sons émis par une bande magnétique que l'on aurait passée à grande vitesse.

Le visage de l'étrange créature était rond, sans cou, déformé à l'endroit du front qui formait un triangle. Ses oreilles étaient plutôt grandes et pointues à leur extrémité supérieure, et l'homme ne vit pas de nez sur le visage de l'humanoïde. Cependant, l'être avait 2 yeux, très petits et sans mouvement, et ils semblaient émettre des rayons blancs-bleuâtres comme 2 lampes miniatures. Sa bouche, qui, soit s'avancait dans un tube ou en tenait un comme décrit plus haut, lui parut très confuse ; il lui était en effet très difficile de voir sa bouche de côté dans la position qu'il occupait.

Il était choqué et effrayé et voulait s'enfuir ; il essaya de faire démarrer sa voiture, mais le moteur ne réagit pas correctement et il ne put allumer ses phares.

Entre-temps, le bruit étrange, affolant «message de l'espace», continuait à parvenir à son cerveau. Il était terrifié et ne pouvait pas bouger ; et il sentait que son cerveau devenait de plus en plus «flou». Il resta 4 à 5 minutes dans cet état et la silhouette de l'étrange créature s'évanouit progressivement ; la mystérieuse lueur orange circulaire sur son estomac disparut également. De même, la lumière éblouissante à l'intérieur de la voiture retrouva son éclat normal. Puis les phares s'allumèrent et soudain la radio se remit en marche bruyamment.

Après s'être rendu compte que tout était redevenu normal, il essaya le moteur et découvrit que tout fonc-



tionnait normalement ; il s'éloigna alors immédiatement de cet endroit, reprit la route en descendant la montagne à toute allure.

Par la suite, il se souvint qu'il s'était enfui à toute vitesse sans même se préoccuper de l'état de sa petite fille, et ce jusqu'à ce qu'il parvienne au pied de la montagne, moment où sa fille se réveilla et se leva en disant : « Papa je voudrais de l'eau ! ».

Sur le chemin du retour, il se demanda s'il allait ou non rapporter cet incident à la police, par peur de n'être pas cru, mais il décida de tout raconter et se rendit donc à la police. Mais, comme il s'y attendait, ils ne le crurent pas et le ridiculisèrent. Il retourna donc chez lui, confia sa fille (qui dormait déjà) à sa femme qui était encore au bar à cette heure-là (le bar était ouvert jusqu'à 2 heures du matin tous les jours), et se coucha se plaignant de souffrir de violents maux de tête.

L'équipe TV qui avait enquêté sur cette affaire, ayant été informée de cet incident, obtint du témoin qu'il se fasse hypnotiser par un professionnel, Mr Akio Moribe, afin de confirmer la véracité de l'évènement qu'il avait vécu et de « fouiller » plus avant sa mémoire. Pendant la première séance d'hypnotisme, qui était filmée et projetée sur un écran, l'on découvrit beaucoup d'informations jusqu'alors restées cachées dans sa mémoire. Le fait le plus sensationnel fut qu'il se souvint que l'humanoïde lui demanda de revenir à une certaine date, au même endroit, afin de le rencontrer de nouveau.

Cette partie fut effacée de la bande-vidéo et le jour exact ne fut pas mentionné lors de l'émission, afin d'éviter la présence d'une foule de curieux sur place le jour du rendez-vous, ce qui aurait pu compromettre l'évènement, mais l'on affirma aux téléspectateurs que si la rencontre se produisait réellement, elle serait télévisée lors d'une prochaine émission.

Vers la fin de la séance d'hypnotisme, un autre fait relativement important se déroula. Alors que l'hypnotiseur poussait le témoin à donner d'autres informations, l'homme prononça un mot qui pourrait être le mot « rosaire » ; de là les expérimentateurs déduisirent que, même s'il ne s'en souvenait pas consciemment, le témoin aurait reçu de la part de l'humanoïde un rosaire (en verre) pendant la rencontre. Et bien qu'il gardait cet objet caché, inconsciemment, quelque part, le témoin verrait la créature lui apparaître s'il faisait « tinter » le « rosaire » au jour fixé pour la deuxième rencontre. Bien que cela représente de très intéressants renseignements, je doute fort de leur authenticité car

l'insistance de l'hypnotiseur pour obtenir davantage d'informations a été trop forte et je suppose que le témoin a pu être ainsi poussé à inventer inconsciemment une telle histoire, et je ne pense pas que l'humanoïde revienne au jour fixé, car je crois qu'il s'agit là également d'une invention de l'esprit du témoin. De toute façon, le témoin, après la séance d'hypnotisme, déclara que bien qu'il ne se souvenait pas de ce qu'il avait déclaré durant cette séance, il avait vu un « bracelet », au lieu d'un « rosaire », durant la période demi-consciente (qui suit la fin de l'interrogatoire sous hypnose). Donc, l'équipe TV conclut que l'objet qui lui avait été donné, était une sorte de bracelet de cristal et qu'il était caché quelque part, sans qu'il s'en souvint ; que finalement il s'en souviendrait et que lorsqu'il le ferait « tinter » ou « vibrer » au sommet de la montagne, au jour fixé par l'humanoïde (je connais la date puisqu'il me l'a communiquée lors de notre dernier entretien chez lui, mais je ne la révélerai pas maintenant — J.I. Takanashi), l'être réapparaîtrait pour lui révéler d'autres informations. L'équipe a l'intention d'aller à ce rendez-vous secrètement et de filmer la scène afin de la montrer aux téléspectateurs. Bien que je doute que cela se réalise, je pense que cette rencontre est, dans ce pays, l'un des évènements les plus marquants dans le domaine OVNI, en fait le plus étrange.

Jun-Ichi Takanashi, Directeur.

P.S.

A la suite de cette émission TV, j'ai rencontré le témoin chez lui, l'ayant déjà eu au téléphone plusieurs fois, et je l'ai interrogé avec l'un de nos enquêteurs le 15 novembre 1978 ; de nombreux détails intéressants ont été révélés pendant notre conversation. Si l'on se réfère à ces détails, cet incident me semble plus authentique, mais fait apparaître davantage de mystères ; et j'exposerai les différentes explications possibles (au moins 4 hypothèses), avec tous les détails de l'incident révélés durant mon entretien avec le témoin, dans mon prochain rapport. Je pense que ce cas (rencontre avec un humanoïde) est le plus authentique et le plus intéressant depuis la rencontre effectuée par 2 petits garçons de 7 ans à Kofu City le 23 février 1975.

---

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR**

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI !**

---

## NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

## le dernier cas (douteux) de C.E.III

Traduit du Portugais par Jean SIDER

### UNE FEMME, DESCENDUE D'UNE SOUCOUPE VOLANTE, A DIALOGUE AVEC UN VIGILE !

Jésus-Antunes MOREIRA est gardien de nuit à la centrale électrique de Maribondo (Etat de Mato-Grosso) et a vécu un moment qu'il n'est pas près d'oublier. Songez qu'il a reçu la visite d'un OVNI, qui atterrit dans l'enceinte de la Centrale, et qu'un de ses occupants, de sexe féminin paraît-il, a engagé avec lui une conversation extrêmement curieuse.

Moreira nous a raconté son aventure avec une telle intensité émotionnelle dans la voix, qu'elle nous a convaincus sur le crédit pouvant être accordé à cet homme.

Le 6 décembre 1978, J.A. Moreira était de service de nuit. Il pleuvait ce soir-là, et il s'était installé dans une petite guérite, lorsqu'il aperçut une très forte lumière, provenant d'un engin volant en forme de disque, qui, rapidement, vint atterrir dans un espace libre de la Centrale, pas très loin du vigile. La lumière intense diminua, puis s'éteignit. Une porte s'ouvrit dans l'appareil et un occupant apparût, suivi bientôt de 3 autres. C'était de grands êtres humains paraissant identiques aux humains de la Terre.

Moreira, qui ne réalisait pas encore de quoi il s'agissait, manifesta d'abord de l'étonnement. Les êtres faisaient 2 m de haut, avaient de très longs cheveux noirs et les oreilles se terminant en pointe. Leur tenue, identique chez les 4 occupants, lui rappela les survêtements bleus des joueurs de football. Il nota aussi des gants roses qui émettaient une certaine luminosité tout comme les tenues bleues. L'appareil se tenait sur le bord du Rio Grande, qui limitait une partie du périmètre de la Centrale. 3 occupants demeurèrent sur la "plateforme" de l'engin, tandis qu'un quatrième se dirigea vers Moreira.

Le vigile commença alors à être envahi par une forte frayeur et tenta de décrocher le téléphone installé dans sa guérite pour appeler du secours, mais l'être (féminin) qui se rapprochait, lui fit un signe de la main pour l'inviter à n'en rien faire ! Arrivé à quelques mètres, l'étranger se mit à parler, mais J.A.

Moreira ne comprit pas le moindre mot. La panique le gagnant, il sortit son pistolet et tenta de tirer sur le grand personnage. Mais son arme ne fonctionna pas !

L'un des trois occupants restés près de l'OVNI (ou plutôt sur sa "plateforme"), réintégra l'intérieur de l'engin pour en ressortir muni d'une sorte de boîte rappelant un carton à chaussures, très brillante. La "boîte" fut remise à l'être féminin qui s'était avancé vers l'homme, et grâce apparemment à ce "traducteur automatique", un dialogue pût commencer :

— L'E.T : Vous semblez effrayé.

— J.A.M : Non, je n'ai pas peur !

— L'E.T : Il ne faut pas avoir des craintes. Nous ne vous voulons aucun mal.

— J.A.M : D'accord ! Mais que voulez-vous ?

— L'E.T : Nous voulons faire une expérience. Voulez-vous participer à ce travail ? Vous pourriez venir avec nous.

— J.A.M : Non. Je n'ai pas fait d'études. Mais je peux demander à un médecin de venir. C'est ce que je voulais faire tout-à-l'heure !

— L'E.T : Non. Il ne faut appeler personne. Si vous le désirez, vous pouvez faire partie d'une expérience en notre compagnie. Le fait que vous n'ayez pas fait d'études n'a aucune importance. Pour l'instant, il n'est pas question de venir avec nous car votre état physique ne le permet pas. Il faudra d'abord vous soigner et ensuite nous reviendrons vous chercher.

— J.A.M : Non ! Je ne peux pas ! Je suis marié et pauvre. De plus il faut que je m'occupe de ma famille. Si je ne suis pas là, qui va s'en occuper ?

— L'E.T : Rien ne vous empêche. Quand vous le désirerez nous entrerons de nouveau en contact, et lorsque vous serez en meilleure condition physique, vous pourrez venir avec nous. Mais il faudrait que vous vous alimentiez mieux. Vous n'avez pas besoin de parler pour que nous vous comprenions.

— J.A.M : D'où venez-vous exactement ? Comment vous appelez-vous ?

— L'E.T : Silence !... Pour l'instant nous ne pouvons rien vous dire. Mais si vous acceptez de venir avec nous, peut-être le saurez-vous ! Il faut savoir attendre le bon moment !

Selon les dires du vigile, ce "dialogue" dura un peu moins d'un quart d'heure. Puis un des occupants restés sur la "plateforme" de

*l'engin tenta à l'aide d'une sorte de cordage brillant muni en son bout d'un genre de crochet, d'extraire une pierre du sol. L'E.T. stipula à Moreira de ne rien toucher (de l'engin), car il risquait, s'il faisait cela, de modifier "l'énergie de son corps".*

*Le silence retomba après ce dernier échange, le dialogue étant arrivé à son terme, et les visiteurs réintégrèrent leur véhicule. Il décolla, et arrivé à une altitude d'environ 400 m, il émit une très puissante luminosité qui décontenança le vigile. Moreira bondit alors vers le téléphone pour appeler du secours. Quand cela fut fait, ses nerfs se relâchèrent et il tomba sans connaissance. Il reprit ses esprits dans l'ambulance qui était venue le chercher en compagnie du Dr. Sergio. Sa lampe torche et son revolver furent retrouvés pas très loin de la guérite par l'agent patrouilleur Lorival Sao José.*

*Ce fut seulement vers 22 h00 que le vigile reprit la totalité de la notion du temps et de l'espace. Il fut examiné par le Dr. Sergio qui le déclara tout à fait normal. Toutefois, Moreira, éprouva l'envie de vomir et se plaignit d'une vive douleur aux yeux. Du reste, pendant les quelques heures qui suivirent cet incident, il ne put supporter la vue de forts éclairages qui avaient tendance à l'aveugler complètement.*

**COMMENTAIRE :** — Il y a 3 ans environ, un cas du même genre se produisit dans l'Etat de Rio de Janeiro, où un autre gardien de centrale électrique se trouva confronté à de soit-disant occupants d'engin extra-terrestre.

A première vue le style de cette rencontre rapprochée appartient à un certain folklore

typiquement sud-américain, qui a développé aux cours des 20 dernières années des canulars de tout genre, où de grands et beaux extraterrestres prenaient contact avec des personnages sans grande envergure, tels des paysans illétrés, des chauffeurs de camion analphabètes,... ou des gardiens de nuit sans instruction.

Nous attendrons avec curiosité une enquête éventuelle. Mais j'ai de bonnes raisons (et je ne suis pas le seul) pour me méfier encore plus des enquêteurs brésiliens que des prétendus contactés. Le mysticisme joue un grand rôle au Brésil où des ribambelles de groupements se sont créés, pronant davantage un culte que des recherches, souvent dirigés par des gens peu sérieux, dont certains prétendent avoir eu des contacts avec des visiteurs d'outre-espace ! Vous imaginerez aisément tout ce qui peut déboucher d'une telle situation.

Conclusion provisoire : A noter dans un petit coin de la mémoire, mais ne pas trop se faire d'illusions. Cette histoire semble cousue de fil blanc et a de fortes chances pour n'être qu'une grosse blague. Rappelez-vous que le cas Dionisio LLANCA (Argentine) en 1973, Nestor URRUTI (Argentine) en 1976, et plus récemment celui du brésilien Antonio LA RUBIA en septembre 1977 ne sont que des CANULARS PROUVES.

Mais il y en a bien d'autres... dont certains sont devenus célèbres, au point que de nombreux amateurs d'ufologie les considèrent toujours comme authentiques. Je n'aurai pas la méchanceté de les citer, pour ne faire de peine à qui que ce soit. Après tout, il n'est pas interdit de rêver.

## **I N OVNI** sur la base navale de Rota (Cadix, Espagne)

Le lundi 12 Juin 1978, vers 23 heures Mademoiselle Maria Luisa Bermudez Travieso (28 ans, femme de ménage à la base militaire de Rota, habitant au n° 4, Place de la Hereria, Puerto de Santa Maria, Cadix) et un ami américain revenaient d'une fête et roulaient sur la route Rota - Puerto de Santa Maria, province de Cadix, Andalousie, Espagne.

Pendant 15 minutes, ils ont aperçu un objet « classique » semblable à deux assiettes unies par leurs bords, surmonté d'une coupole qui rappela aux témoins les phares clignotants des ambulances ou des voitures de police.

L'OVNI a surgi d'une sorte de brouillard et s'est approché jusqu'à cent mètres de la voiture des témoins (hauteur estimée par Mlle. Bermudez). On pouvait voir, dans l'équateur de l'objet, des lumières de couleurs différentes qui pouvaient aussi bien être

des fenêtres que des phares. Les dimensions de l'engin dépassaient 4 ou 5 fois celles d'un avion à réaction et aucun bruit n'a pu être perçu en provenance de l'OVNI. Ce dernier s'est éloigné vers la Baie de Cadix en survolant la Base Navale Américaine de Rota.

La voiture des témoins a été ralentie lors du passage de l'objet, bien que le moteur n'ait pas été arrêté et les phares sont restés allumés tout le temps.

Ce cas a été rapporté par : Monsieur Alberto Padilla Munoz (11, rue Micaela Aramburu, Puerto de Santa-Maria, Cadix, Espagne).

Recueil en français : Antonio Moya Cerpa (rue San Francisco Javier 4 - 1° 0, Castilleja de la Cuesta, Séville, Espagne).

# Statistique de bruits relatifs à l'observation d'ovni en Andalousie (Espagne)

Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus dans l'étude des observations andalouses de 1950 à 1978.

L'échantillon comporte 50 cas ayant tous pour caractéristique :

- L'altitude de l'observation qui ne dépasse pas 300 m
- Le rapport faisant OBLIGATOIREMENT mention de l'existence ou de la non existence d'un bruit.
- L'indice de la fiabilité des cas est le plus haut possible.

Comparaison avec des travaux du même type (C. POHER a travaillé sur le sujet)

	Résultats andaloux	Claude Poher
Silencieux	68 %	60 - 75 %
Ronflements	6 %	10 - 15 %
Sifflements	4 %	10 - 15 %
Bruits divers	22 %	10 - 15 %

Répartition par catégorie d'objet

Indice	1	2	3	4	5	6	Total
Silencieux	8	11	7	4	3	1	34
Bruits divers	1	2	3	1	0	4	11
Sifflements	1	1	0	0	0	0	2
Ronflements	1	0	2	0	0	0	2
Total	11	14	12	5	3	4	50

INDICES

- 1 : objets lumineux aux contours imprécis
- 2 : disque
- 3 : sphère, géoïde, ovoïde...
- 4 : objet parallépipédique
- 5 : cigare pur, fuseau horizontal
- 6 : cloche, cylindre, fuseau vertical.

Les chiffres indiqués dans ce tableau représentent le nombre de cas et non des pourcentages.

Etude par Miguel Peyro Garcia  
Sources : archives de l'auteur

Transmission de M. Darnaude  
Traduction de M. Fernando

**EXPOSITION EN EURE ET LOIR :**  
qui pourrait aider un de nos lecteurs à mettre celà sur pied ?

Veillez contacter : Mr Jean-Luc BOCHEREAU 16 bis rue V. Jousselin 28000 DREUX.

**PRECISIONS :**

- LDLN N° 186 : dans l'article de L. STRINGFIELD, une partie du condensé 18 a été intervertie avec celle du condensé 19.

- LDLN N° 188 : dans le texte « Faux Avions et vrais OVNI », à la fin du premier paragraphe, il fallait lire « filtrant » et non « flirtant ».

**VIENT DE PARAITRE**

**LES APPARITIONS D'HUMANOIDES**  
par Eric ZURCHER

Un ouvrage d'un réel intérêt, comportant une étude statistique approfondie (très nombreuses courbes).

EN VENTE : LIBRAIRIE SCHRACK 43400 LE CHAMBON S/LIGNON.  
FRANCO : 56 F

**VIENT DE PARAITRE :**  
**LES OVNI OU LA GRANDE PARODIE**  
par Jean ROBIN

(ouvrage analysé dans notre précédent N°)  
FRANCO : 54 F  
EN VENTE : Librairie SCHRACK  
43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

**UTILE A L'ENQUETEUR :**

**L'INDEX - ATLAS**

permet le repérage facile des lieux en France.

- liste alphabétique des communes et lieux-dits
- cartes des départements avec plan des chefs-lieux
- plans agrandis, pour les grandes villes, etc...

FRANCO : 145 F

EN VENTE : Librairie SCHRACK  
(Service spécial LDLN)  
43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

# Spectaculaire observation au-dessus des Canaries, dans la nuit du 4 au 5 mars 1979

D'après " Diez Minutos " de Madrid "  
du 24 mars 1979  
Transmis par M. DARNAUDE  
Traduction en digest : M. FERNANDO

*Une très spectaculaire observation d'OVNI a eu lieu au-dessus de l'archipel des Canaries, dans la nuit du dimanche 4 mars au lundi 5 mars 1979.*

*L'OVNI a été parfaitement photographié par M. Antoine Gonzalez Llopis le 4 mars à 20h15. Ce dernier s'apprêtait à rentrer à son hôtel, dans la région de Puerto Rico au sud de l'île de Gran Canaria, lorsqu'il aperçut un étrange phénomène semblable à un coucher de soleil sur la mer. Intrigué, il fit quelques photos quand brusquement une vive lueur émergea de l'Océan. La lumière n'était pas vraiment blanche, plutôt "vieil ivoire", et très brillante.*

*Elle s'éleva à grande vitesse ; c'était une énorme boule "d'énergie" et au sommet se matérialisait un OVNI en forme de pyramide. La boule lumineuse sembla exploser, puis l'OVNI continua seul son ascension, laissant derrière lui une traînée. Dans son ascension ultra rapide l'OVNI sembla toutefois se retenir quelques dixièmes de secondes pour se déplacer latéralement (comme pour corriger sa trajectoire) Avant de disparaître il replia des sortes de "pattes" sur lui-même.*

*En fait, l'OVNI fut observé dans tout l'archipel des Canaries par des centaines de témoins. Devant ce spectaculaire "embrasement" d'une grande partie de l'Océan, il y eut même des moments de paniques parmi la population de certaines localités, celles-ci croyant à un cataclysme qui était en train de se produire. Il y eut également des personnes qui se sont évanouies. Des témoins racontent : "... c'était une boule qui se rapprochait chaque fois davantage en changeant de couleur : mauve, gris, orangé, c'était très beau..." Une autre personne raconte : "... c'était un OVNI en forme de coupe, blanche, avec un halo bleu autour..."*

*Plusieurs véhicules, dont un autobus de Las Palmas de Gran Canaria, virent leurs phares s'éteindre sans raison.....*

*Observé également en vol par deux pilotes d'un avion charter de la "Naysa" (compagnie aérienne canarienne). L'objet semblait aller à 21 000 km/seconde. Ils virent d'abord une grande lueur orangée, puis rougeâtre par la suite. Ils aperçurent une sorte de cône tour-*

*nant sur lui-même, l'objet laissa derrière lui une traînée large de 400 mètres, verte et bleu, qui persista 20 minutes.*

*Les radars des forces aériennes espagnoles détectèrent la présence de l'OVNI (selon «ABC» de Séville du 10 mars 1970).*

*Certains milieux avancent qu'il s'agirait d'un missile lancé par un sous marin immergé dans cette zone (hypothèse non confirmée)*

*NDLR. Les éléments fournis ne permettent pas de préciser s'il s'agit réellement d'un OVNI. Par contre un missile serait bien capable de produire les effets constatés. Sans de plus amples informations la qualification d'OVNI paraît prématurée. F.L.*



Auteur Antonio RIBERA.  
Editeur : Editions DE VECCHI S.A. 20, rue de Trémoille 75008 PARIS

CES MYSTERIEUX OVNI (Jusqu'à présent ils nous épient, mais demain ?)

L'auteur bien informé pour tout ce qui concerne les OVNI, est bien connu des ufologues français. Dans cet important ouvrage de 555 pages il entraîne le lecteur dans un voyage autour du monde, depuis l'antiquité, en Egypte, au Japon, en Chine, en Inde, au Tibet, en Palestine, à Rome, du Moyen-Age à nos jours, aux Amériques, en Espagne, en France. Les foo-fighters de la seconde guerre mondiale sont évoqués. Dans le chapitre : D'où viennent les OVNI et comment se déplacent-ils ? on lira le programme Magnet, d'autres adeptes de l'électromagnétisme, les conclusions des savants canadiens, l'affaire du DC-3, la théorie du capitaine Plantier, la propulsion ionique le véhicule du capitaine Plantier... etc... Ce que le monde pense des OVNI en Espagne, France, Angleterre, Allemagne, URSS, Suisse, Etats-Unis. Quelques photos émaillent l'ouvrage, des cas précis sont détaillés. C'est un livre que l'on parcourt avec intérêt et qui devrait intéresser tous les ufologues.



par Gilles SMIENA

**“LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ?”** par (l'équipe) G.A.B.R.I.E.L. éditeur M. Moutet à Régusse (Var) 4me Trim. 1978, 200 pages - Illustré de nombreux croquis.

Qu'il est donc difficile à notre époque de faire paraître un ouvrage sérieux en ufologie, alors que de plus en plus de navets insipides parsemés d'ovnis fleurissent à chaque saison aux vitrines des librairies. C'est ainsi que cet ouvrage de l'équipe G.A.B.R.I.E.L. a attendu presque huit ans pour être publié, faute d'avoir pu trouver un éditeur digne de ce nom pendant des années. Ce livre n'est pas en effet de la soucoupologie romancée qui se vend si bien, mais un travail de réflexion d'apparence un peu austère et « compacte » pour le grand public ; c'est aussi un document d'époque significatif des années 69-70, car les auteurs ont voulu que le texte original soit publié sans retouche. Il faut donc se réjouir qu'un jeune éditeur ait accepté de prendre des risques financiers certains pour l'éditer, eu égard à la qualité du travail effectué. Espérons, pour lui et pour nous, qu'après un début si courageux, d'autres auteurs sérieux sauront lui faire confiance et lui donner l'occasion de publier toute une collection d'ouvrages ufologiques de qualité. L'ufologie qui risque la mort à force de se délayer dans la médiocrité des éditions de pacotille a besoin d'une telle édition spécialisée dans la véritable ufologie de recherche. Est-ce enfin une chance ?

« Les soucoupes volantes : le grand refus ? » n'aborde pas, comme le font la majorité des ouvrages, l'historique des événements des 30 dernières années. Il se cantonne dans les aspects purement « techniques » du

• • •

**LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON.**

D'après une théorie d'Ivan Sanderson la planète est divisée en douze sections ou centre d'observations magnétiques. Et l'auteur passe en revue les événements singuliers qui se sont déroulés dans ces zones privilégiées. Au cours des 245 pages nous apprenons ainsi de nombreux cas d'observations qui étaient pour moi ou totalement inconnus ou oubliés. Si je ne partage pas la théorie de Sanderson, elle a été pour l'auteur l'occasion d'un festival d'observations qui en rendent la lecture passionnante. Un livre qu'il ne faut pas manquer de lire.

phénomène ovni, mais il les étudie avec un tel luxe de détails précis qu'il devient presque une « somme » ufologique. En voici les grandes lignes (qui n'expliquent d'ailleurs pas son titre). Un rapide coup d'oeil aux rares et décevants « déchets » provenant des soucoupes volantes avant d'aborder les ovnis en tant qu'engins, comme on les concevait il y a dix ans : leurs tailles, leurs formes et leurs structures. . . puis les « occupants » qui nous posent tant d'énigmes : nature humaine ou non, langage, mission sur terre, autonomie et comportement parfois hostile . . . viennent ensuite les manœuvres qui nous stupéfient avec toutes les questions annexes qui en découlent dont l'orthoténie. . . La seconde partie de cette étude passe en revue les témoignages non humains (animaux plantes. . .), les lumières émises par les ovnis et toutes les difficultés de perception d'un phénomène qui continue à nous déconcerter. C'est seulement en conclusion qu'est abordée une surprenante hypothèse sur la véritable nature des entités intelligentes qui dirigent les ovnis avec, en corollaire celle des humanoïdes qui ne seraient que des « leurres » : hypothèse audacieuse, en partie héritée d'ailleurs d'Aimé Michel, qui pourra laisser sceptique plus d'un lecteur et que l'équipe de rédaction du livre juge complètement dépassée à l'heure actuelle.

L'ensemble du travail est très intéressant car c'est du travail de professionnel ; un travail qui peut sembler un peu décousu, trop minutieux : le genre de travail que Jean Robin qualifie avec mépris de travail d'entomologiste ; c'est exact, mais il est nécessaire, sinon suffisant, si l'on veut espérer résoudre l'énigme qui nous est posée. Le résultat en est inévitablement inégal d'un chapitre à l'autre ; un des meilleurs est celui qui traite de l'orthoténie, tant en ce qui concerne l'exposé de la théorie que sa critique : c'est très bon et cela mérite d'être lu et relu. Très bien aussi, le fait d'indiquer non seulement les exemples favorables à la thèse expliquée, mais aussi les cas contraires. A noter la reconnaissance de l'existence de « témoins privilégiés » des apparitions d'ovnis. D'autres chapitres ont un peu vieilli, car c'est long, dix ans, pour des idées : par exemple celui des occupants. Il ne fera plus le plein des suffrages qu'il aurait ralliés à l'époque où il fut écrit... mais il ne s'agit pas d'une critique puisque ce texte veut rester un document d'époque. Il permet justement de mesurer le chemin parcouru depuis lors.

Devant une telle somme de travail, on éprouve quelque gêne à chercher les défauts ou les erreurs de détail ; elles sont extrêmement rares et c'est vraiment pour le principe que nous signalons l'erreur de prénom de Desverger (Sonny et non Sommy) car elle se répète trois fois pages 160 et 161 et ne peut être attribuée au typographe. . . quelques lacunes s'expliquent mal aussi, comme l'absence des cas de New Berlin et Eddy Laxton au sujet des soi-disant réparations d'ovnis, car ils étaient bien connus à l'époque. Au niveau des références (qui sont toujours indiquées impeccablement) les sources semblent se limiter à une demi-douzaine d'ouvrages de base, mis à part les cas métropolitains souvent tirés directement de la presse régionale. Cela est certainement voulu et tient aux conditions précises de conception et de réa-

# NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. (Franco selon tarif PTT en vigueur au 1er Novembre 1978).

- 1/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. **Franco 49 F.** Citons parmi ces chapitres La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°)
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : Par J. Vallée. **Franco : 16 F.**
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES** par Henry DURRANT. **Franco : 47 F.**
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S.** par Henry DURRANT. **Franco : 48 F.** (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco : 46 F.** (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE»** par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traités. **Franco : 46 F.**
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 46 F.** C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent

- 8/ **LES OVNI : MYTHE OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. **Franco : 19 F.** C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. **Franco : 44 F.** Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.
- 10/ **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. **Franco : 46 F.** Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.
- 11/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J. SCORNAUX et Ch. PIENS  
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. **Franco : 20 F.**
- 12/ **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, par Bertrand MEHEUST. **Franco : 75 F.** Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.
- 13/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**  
Par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). **Franco : 17 F.**
- 14/ **LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décedé. **Franco : 46 F.**
- 15/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. **Franco : 59 F.**
- 16/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH **Franco : 54 F.**
- 17/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE. **Franco : 43 F.**
- 18/ **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES** par Henry DURRANT. **Franco : 48 F.**
- 19/ **CHASSEURS D'O.V.N.I.** par Francois GARDES  
Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. **Franco : 49 F.**

Suite p. 35

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 1979